



**Yémen** Les rebelles attaquent malgré la trêve *Page B 1*



**Lecture d'été** La Vipère au poing d'Hervé Bazin *Page B 7*



**Kenney** courtise les Libanais chez Mourani *Page A 3*

www.ledouvoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVI N° 166

LE DEVOIR, LE LUNDI 27 JUILLET 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

POINT D'EAU

## Au nom du fleuve

Sur les traces littéraires d'un Saint-Laurent passé tout près d'être nommé Sainte-Claire-d'Assise

CATHERINE LALONDE

Évidence ou préjugé? Tous les Québécois ont, sinon un souvenir, au moins une idée du fleuve du Saint-Laurent. Qu'il soit associé aux vacances, à la traversée quotidienne d'un pont embouteillé, à la pêche sur glace ou à la peur de la construction d'un oléoduc, le Saint-Laurent charrie autant d'idées qu'il y a de têtes pour le rêver. Et ça ne date pas d'hier. Le chercheur spécialisé en littérature de la Nouvelle-France Sébastien Côté, avec son collègue Charles Doutrelepont, a remonté aux sources du Saint-Laurent littéraire.

« Dans les récits de voyage, les correspondances et les chroniques, le fleuve est partout dans les écrits de la Nouvelle-France, précise en entrevue téléphonique Sébastien Côté, professeur au Département de français de l'université de Carleton. C'est LA route. L'eau, avec la traversée de l'Atlantique, est très présente. Et c'est la peur: personne n'aime traverser. Personne n'aime être pendant six à huit semaines sur l'Atlantique avec les tempêtes et les pirates... » Il y a tant de textes d'époque qui parlent du fleuve qu'ils sont impossibles à circonscrire, évalue le chercheur. « Du moins pour un seul article, ça déborde... » Une vraie débâcle.

Au hasard

Avant de pêcher les traces du fleuve dans les écrits, Côté, sous l'effet de l'essai *Danube* (Gallimard) de Claudio Magris, a voulu à sa manière « remonter aux sources écrites et aquatiques » du Saint-Laurent. « Comme c'est le cas un peu partout dans les colonies, on peut trouver la date de naissance d'un toponyme. Comme je connaissais les textes, je pouvais m'y retrouver, et je voulais montrer à quel point le hasard joue: le fleuve aurait pu être nommé Sainte-Claire-d'Assise, ou d'après n'importe quel autre nom de saint, si Jacques Cartier

VOIR PAGE A 8 : FLEUVE



De violents affrontements ont opposé forces de l'ordre et manifestants d'extrême gauche à la suite de la nouvelle offensive contre le PKK. Un policier est mort.

OZAN KOZE AGENCE FRANCE-PRESSE

TURQUIE

## La paix kurde se fissure

Les intérêts d'Ankara compromettront-ils la lutte contre le groupe EI ?

FLORENCE SARA G. FERRARIS

La tension est montée d'un autre cran en Turquie, dimanche, alors que les forces armées turques ont intensifié leur offensive militaire contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Ce second front, mené en parallèle de la lutte contre le groupe armé État islamique à laquelle le gouvernement turc s'est joint il y a quelques jours, a provoqué de violents affrontements un peu partout au pays et soulevé des doutes quant à l'apport réel d'Ankara dans la lutte contre le djihadisme.

Les raids aériens ont débuté dans la nuit de vendredi à samedi et ont fait voler en éclats le cessez-le-feu unilatéralement proclamé par le PKK en 2012. Les chasseurs F-16 turcs ont redécollé dimanche soir de leur base de Diyarbakir pour une nouvelle vague de frappes contre les bases arrière du PKK sur les monts Kandil, dans le nord de l'Irak. Les bombardements menacent de mettre un terme au processus de paix engagé il y a près de trois ans pour mettre un terme à un conflit opposant la Turquie à la minorité kurde qui a fait près de 40 000 morts depuis 1984.

Si la décision de la Turquie de se joindre à la coalition a été saluée par la communauté internationale, marquant ainsi un tournant dans la lutte contre le djihadisme, les raids aériens menés simultanément par les forces turques contre le

VOIR PAGE A 8 : KURDE

**Lire aussi** La double guerre d'Erdogan, ou comment une guerre peut en cacher une autre. *Page B 1*

AUJOURD'HUI



**Actualités** Le Bloc tarde à confirmer des candidats. Du ceppe compte une quarantaine de candidatures contre plus d'une soixantaine pour le PLC, le NPD et le PCC. *Page A 3*

**Société** Avec un casque. Le casque de vélo obligatoire est loin de séduire Fabien Deglise, qui propose plutôt de s'en prendre aux dangereux nids-de-poule. *Page A 5*



Avis légaux..... B 2  
Décès..... B 6  
Météo..... B 5  
Mots croisés..... B 5  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 2

## La mathématique du maillot jaune

Chris Froome remporte un Tour de France marqué par la suspicion... et les calculs

HENRI SECKEL  
YANN BOUCHEZ  
à Saint-Jean-de-Maurienne

Alors que le Britannique Chris Froome enlevait dimanche son deuxième Tour de France en trois ans, l'édition de 2015 aura entériné ce constat: le cyclisme est de moins en moins une science humaine, et de plus en plus une science dure. Cette année, on aura moins entendu parler de tactique, de scénarios fous ou de belles histoires que de watts, de cadence de pédalage ou de fréquence cardiaque.

Les données physiologiques de Chris Froome, notamment l'impressionnante puissance qu'il développe en poussant sur les pédales malgré ses jambes effroyablement maigres, auront alimenté les débats en permanence. Avant même la montagne, avec la révélation des données de son ascension ahurissante du mont Ventoux lors de son premier Tour victorieux en 2013. Plus encore à partir de sa prise de pouvoir au plateau de Beille, où l'affaire a pris des proportions absurdes. Un spécialiste interrogé par France Télévisions a dégagé



Chris Froome célébrait dimanche sa deuxième victoire en trois ans après une édition controversée.

CHRISTOPHE ENA ASSOCIATED PRESS

des chiffres censés accabler Chris Froome. L'équipe Sky a contre-attaqué en proposant ses propres chiffres, de manière incomplète. Et les journalistes ont assisté à cette passe d'armes à propos de watts et de watts/kg sans y comprendre

grand-chose.

La question est complexe, plus encore avec Sky, qui se veut un modèle de transparence, mais verrouille précisément ces chiffres-là à double tour. « C'est incroyable qu'on nous demande de les publier, s'agace Nicolas

Portal, l'un des directeurs sportifs de la formation britannique. En formule 1, personne ne dévoile les réglages de ses moteurs. On a investi sur des coureurs, certains coûtent plusieurs millions, alors

VOIR PAGE A 8 : TOUR

## ACTUALITÉS

## TRIBUNAL ADMINISTRATIF

# 385 \$/h pour négocier avec l'ex-présidente

JOCELYNE RICHER  
à Québec

L'avocat mandaté par Québec pour négocier une entente de remboursement avec l'ex-présidente du Tribunal administratif (TAQ), Hélène De Kovachich, était rémunéré 385\$ de l'heure.

Le processus de négociation a duré exactement 33 heures et 25 minutes. Pour l'équivalent d'une semaine de travail, la facture expédiée par l'avocat Jean-François Munn, de la firme Loranger Marcoux, s'est donc élevée à 12 795\$, selon les documents obtenus par La Presse canadienne en vertu de la loi d'accès à l'information.

Depuis 2010, cette même firme, qui a un lien contractuel avec le TAQ, a facturé près d'un quart de million de dollars au gouvernement pour ses services.

Le mandat confié par le tribunal administratif à M<sup>e</sup> Munn consistait à récupérer les 214 000\$ de fonds publics ayant servi à des fins privées, en vue de couvrir les frais d'avocat engagés par M<sup>me</sup> De Kovachich dans une cause personnelle.

L'entente entre les deux parties, annoncée le 27 mars par voie de communiqué, prévoit que M<sup>me</sup> De Kovachich devra en fait rembourser moins de la moitié de la somme due, soit 100 000\$. La différence devra donc être assumée par les contribuables.

Même s'il s'agit de fonds publics, les détails de l'entente demeurent secrets. On ne sait donc pas quand ni à quel rythme le remboursement à l'État sera effectué.

M<sup>e</sup> Munn a un lien contractuel avec le TAQ depuis 2010, au moment où M<sup>me</sup> De Kovachich présidait l'organisme.

## Indépendance suffisante?

La question de la nécessaire indépendance du négociateur pour mener à bien sa tâche avait été soulevée lors de l'étude des crédits du ministre de la Justice, le 5 mai dernier, à l'Assemblée nationale.

«Le contrat de M<sup>e</sup> Munn a été retenu en 2010, donc M<sup>me</sup> De Kovachich était présidente à l'époque et a recouru aux services de M<sup>e</sup> Munn pour des problèmes spécifiques de relations de travail au TAQ», avait précisé le président actuel du tribunal, Mathieu Proulx, en réponse aux questions du député péquiste Alexandre Cloutier sur les liens d'emploi de l'avocat avec l'organisme, et par ricochet avec la présidente.

M. Proulx a soutenu que l'indépendance de M<sup>e</sup> Munn ne faisait aucun doute à ses yeux, qu'il avait toute sa confiance et qu'au moment de désigner un négociateur il n'avait vu aucune «raison de recourir à une autre personne» que lui pour remplir ce mandat.

Les relations de travail sont la spécialité de M<sup>e</sup> Munn, qui a agi notamment comme négociateur en chef du gouvernement Charest, de 2003 à 2007, lors des négociations pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public.

Depuis 2010, la firme de M<sup>e</sup> Munn a reçu du TAQ trois mandats qui lui ont rapporté au total 245 791\$.

La Presse canadienne

## JEUNES TRAVAILLEURS

# Force jeunesse demande aux partis fédéraux de prôner un traitement équitable

LAURA PELLETIER

Force jeunesse demande aux partis politiques fédéraux de s'opposer aux clauses de disparité de traitement, qui permettent aux employeurs de traiter différemment des travailleurs récemment embauchés. À l'aube de la campagne électorale fédérale, l'organisme souhaite voir quels partis se porteront à la défense des jeunes et des nouveaux arrivants qui «n'ont pas les mêmes acquis que leurs collègues».

Ces employés sont les premiers touchés lorsqu'une entreprise vit des difficultés financières, déplore Nolywé Delannoy, présidente de Force jeunesse.

«Nous avons été interpellés par de jeunes travailleurs à la fois au niveau provincial et fédéral, relate la présidente. Certains d'entre eux ont des salaires inférieurs à ceux de leurs prédécesseurs à leur entrée en poste, des échelles

salariales moins avantageuses ou sont exclus partiellement ou complètement de certains régimes d'assurance collective.»

Force jeunesse estime que les entreprises se doivent d'être équitables envers tous leurs travailleurs, même en période de difficultés financières. Elles devraient donc réduire les régimes de retraite de tous leurs employés, ou d'aucun d'entre eux. Désavantager une seule catégorie de travailleurs, comme ceux embauchés après une date déterminée, est «discriminatoire» à ses yeux.

L'organisme demande que la partie III du Code canadien du travail soit amendée pour y ajouter une disposition qui interdit les clauses de disparité de traitement dans les entreprises de juridiction fédérale, puis que soit conçu et appliqué un plan d'action pour assurer le respect de l'amendement.

Les entreprises de juridiction

fédérale représentent 135 000 travailleurs qui travaillent notamment pour des radiodiffuseurs, des banques et des entreprises de chemins de fer, tient à rappeler la présidente.

## Réponses attendues

L'hiver dernier, Force jeunesse a remis au chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair, un document présentant sa position sur les clauses de disparité de traitement.

«Il s'est montré réceptif, indique la porte-parole de Force jeunesse. Nous espérons que nos revendications donnent lieu à un positionnement de ce parti lors de la campagne.»

Marc-André Viau, porte-parole du NPD, a indiqué au Devoir que le parti est «ouvert aux revendications de Force jeunesse». Il a ajouté que même si le parti n'a «pas encore pris d'engagement en ce qui concerne les clauses» de

disparité de traitement, il a démontré sa «détermination» à «agir afin de favoriser l'essor économique des jeunes». M. Viau fait référence à un projet de loi déposé par le député Andrew Cash en 2013 qui visait les emplois précaires et les stages non rémunérés.

Force jeunesse souhaite que tous les partis politiques se positionnent officiellement sur ce sujet. Chacun d'entre eux recevra le document remis au NPD. M<sup>me</sup> Delannoy indique que son équipe a abordé le sujet de façon informelle avec tous les partis.

M<sup>me</sup> Delannoy anticipe que certains partis ne seront pas facilement convaincus, comme le Parti conservateur du Canada. «Certains sont plus hostiles aux changements législatifs. Peu importe quelle méthode les partis préconisent, on veut des résultats.»

L'organisme souhaite rallier d'autres regroupements de jeunes Canadiens à sa lutte.

Le débat sur les clauses de disparité de traitement a battu son plein au Québec en 1998 et a mené à des modifications à la Loi sur les normes du travail en 2000. Tout n'est pourtant pas réglé, indique M<sup>me</sup> Delannoy, ce pour quoi l'organisme mènera en parallèle une lutte provinciale, notamment lors des consultations en vue d'une nouvelle politique québécoise sur la jeunesse.

En raison d'un flou dans l'interprétation du mot «salaire», une «discrimination» touche les régimes de retraite et d'assurance collective des plus jeunes, note la présidente, et ce, malgré l'interdiction législative.

Des statistiques dévoilées par la FTQ en 2013 montrent en effet que 14,3% des 6746 conventions collectives étudiées comportaient des clauses de disparité de traitement.

Le Devoir



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Le maire Denis Coderre n'a pas voulu se mouiller à savoir s'il était préférable qu'un club déménage à Montréal ou que la ville passe par un éventuel processus d'expansion.

## MONTRÉAL

# Pour Denis Coderre, le retour du baseball majeur ne fait plus de doute

FREDÉRIC DAIGLE  
à Cooperstown

Il ne fait plus de doute pour Denis Coderre : Montréal retrouvera le baseball majeur.

«Dans ma tête, ce n'est pas un si, c'est un quand, les Expos de Montréal», a-t-il dit au cours d'un point de presse impromptu en compagnie des journalistes montrealais présents à Cooperstown pour la cérémonie d'installation de Pedro Martinez, Randy Johnson, Craig Biggio et John Smoltz au Temple de la renommée du baseball.

«Mais pourquoi je me mettrais de la pression pour rien? On avance, on n'a pas reculé. Regardez ce qu'on a fait depuis deux ans: des pas de géants.»

Le maire Coderre est à Cooperstown à titre d'invité spécial du baseball majeur. Il a d'ailleurs assisté à la réception privée en compagnie des dirigeants du baseball et des membres du Temple de la renommée, samedi.

Il a promis que de belles choses s'en viennent pour

«L'important, c'est de démontrer notre sérieux. Mais on ne tire pas sur une fleur pour la faire pousser plus vite. Il y a des étapes à suivre.»

Denis Coderre, maire de Montréal

2016 — plusieurs rumeurs envoient les Red Sox à Montréal pour deux matchs préparatoires au début du mois d'avril — et que d'autres annonces suivront. Mais selon lui, le projet n'a pas encore besoin que des gens d'affaires manifestent publiquement leur appui.

«Je ne mettrai pas de pression. Aujourd'hui, on fête Pedro, Randy et les autres. Mais l'idée, c'est de démontrer à quel point Montréal est "sur la mappe", à quel point les gens parlent de nous. Il y a un mouvement qui est en marche. En temps et lieu, des annonces seront faites.»

«[Samedi], t'as eu [Tony]

Clark, de l'Association des joueurs, qui a parlé [de Montréal], t'as eu [Vladimir] Guerrero qui a parlé, Pedro Martinez: il n'y a pas que Coderre et [Warren] Cromartie. L'important, c'est de démontrer notre sérieux. Mais on ne tire pas sur une fleur pour la faire pousser plus vite. Il y a des étapes à suivre. Je ne veux pas faire les séries: je veux gagner la coupe. Il y a des gens du secteur privé qui travaillent leur dossier. Il y en a d'autres qui travaillent au niveau du baseball majeur et d'autres pour les partisans... Tout le monde travaille ensemble. Ce n'est pas parce qu'on ne voit pas qui travaille qu'il n'y a pas de

travail qui se fait.»

Le maire Coderre n'a pas voulu se mouiller à savoir s'il était préférable qu'un club déménage à Montréal ou que la ville passe par un éventuel processus d'expansion. «Les deux sont probables. Le but, ce n'est pas une équipe à tout prix.»

Il a notamment rencontré le commissaire Rob Manfred samedi, une première rencontre entre les deux hommes depuis celle du 28 mai à New York.

«Il y a eu une belle évolution depuis; il voit qu'il y a du travail sérieux qui se fait. Ce n'est pas juste le maire: il y a une équipe en place. Étape par étape, notre stratégie fonctionne. Il fallait ramener le lien de confiance entre le baseball majeur et nous. Là, quand ce lien est là, on est capable de discuter sérieusement et on le fait.»

À la lecture de ses propos, il faut donc conclure que Montréal a récupéré sa carte de membre de ce club très sélect qu'est le baseball majeur.

La Presse canadienne

## GESTION DE L'OFFRE

# Des centaines d'agriculteurs interpellent Denis Lebel

Craignant que le Canada accepte d'ouvrir ses marchés sous gestion de l'offre dans le cadre des négociations du Partenariat transpacifique, les producteurs de lait, d'œufs et de volailles du Québec maintiennent la pression sur le gouvernement.

Ainsi, des centaines d'agriculteurs doivent tenir un rassemblement lundi, à Roberval, au Lac-Saint-Jean, devant le bureau de circonscription du ministre Denis Lebel, bras droit au Québec du premier ministre Stephen Harper.

Ils se disent très inquiets de voir le gouvernement canadien céder sous la pression d'autres pays comme les États-Unis et accepter de nouvelles concessions.

Ils exigent que le gouvernement fédéral s'engage de nouveau à défendre la gestion de l'offre dans toutes les négociations commerciales auxquelles il prend part.

## Maxime Bernier s'engage

Vendredi, le ministre d'État à l'Agriculture, Maxime Bernier, a pourtant promis qu'Otawa protégera intégralement le système de gestion de l'offre dans l'éventuelle entente de libre-échange du Partenariat transpacifique.

Il voulait ainsi rassurer des dizaines de producteurs qui s'étaient rendus devant son bureau de circonscription à Sainte-Marie-de-Beauce.

Le ministre Bernier a fait valoir que le gouvernement conservateur a signé des ententes de libre-échange avec 37 pays depuis son arrivée au pouvoir et que la gestion de l'offre a été préservée chaque fois.

Les négociations de libre-échange du Partenariat transpacifique ont repris vendredi. Elles concernent, outre le Canada et les États-Unis, le Chili, le Mexique, le Pérou, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, Brunéi, le Japon, la Malaisie, Singapour et le Vietnam.

La Presse canadienne

# CINÉMA

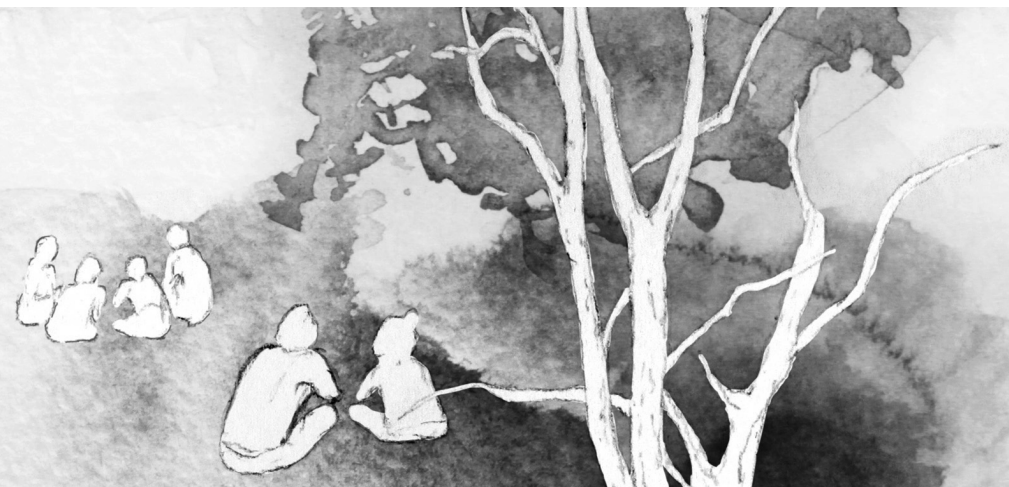
## SOUS LES ÉTOILES

présenté par FUNAMBULES MÉDIAS

LE DOCUMENTAIRE SOCIAL

DANS LES PARCS DE MONTRÉAL

PROJECTIONS GRATUITES



## SEMAINE DU 27 JUILLET

LUN 27/07

FORT MCMONEY - VOTEZ POUR JIM ROGERS!

Parc des Faubourgs | Ville-Marie

MAR 28/07

BIDONVILLE: ARCHITECTURE DE LA VILLE FUTURE

Parc Saint-Gabriel | Le Sud-Ouest

MER 29/07

L'ABRI

Parc Laurier | Le Plateau-Mont-Royal

DÉTAILS: [cinemasouslesetoiles.org](http://cinemasouslesetoiles.org)

# ACTUALITÉS

## FINANCEMENT

### Les conservateurs dominant à l'échelle locale

JOAN BRYDEN  
JORDAN PRESS

à Ottawa

Les élections fédérales imminentes engendreront plus de dépenses que jamais auparavant au Canada, et une campagne déclenchée plus tôt que tard décuplera l'avantage des conservateurs, dont les coffres sont déjà, et de loin, les mieux garnis.

Mais alors qu'on a fait grand cas des prouesses des conservateurs en matière de financement au niveau national, le plus grand impact d'une campagne prolongée se fera sentir par les candidats des circonscriptions.

Une analyse du financement au niveau le plus local, effectuée par La Presse canadienne, démontre que les coffres-forts des candidats conservateurs sont bien remplis, beaucoup plus que ceux de leurs rivaux. En fait, les plus récents états financiers déposés à Élections Canada démontrent que les candidats du Nouveau Parti démocratique (NPD), du Parti libéral du Canada (PLC), du Bloc québécois (BQ) et d'autres petits partis n'ont tout simplement pas les moyens de concurrencer leurs adversaires du Parti conservateur du Canada (PCC).

Les rapports financiers de 2014 de chacune des 338 circonscriptions du pays démontrent que les actifs du PCC s'élevaient à plus de 19 millions à la fin de l'année. C'est plus que ceux des libéraux, des néodémocrates, des verts et des bloquistes réunis. Les associations de circonscriptions libérales ont rapporté un total de 8 millions \$ d'actif net; celles du NPD, plus de 4,4 millions \$; celles du Parti vert, près de 1,2 million \$; et le Bloc québécois, 410 000 \$.

#### Nouvelle loi

La loi sur les élections à date fixe présentée par le gouvernement Harper en 2007 prévoit que les Canadiens se rendront aux urnes le 19 octobre. La loi prescrit qu'une campagne doit durer au moins 37 jours, mais ne donne pas de limite maximale. Cela n'est pas sans importance: d'après la nouvelle loi sur l'intégrité des élections, chaque jour qui excède la typique campagne de cinq semaines, la limite de dépenses pour les partis et leurs candidats augmente de 2,7%, ce qui donne un avantage clair aux partis ayant les comptes en banque les mieux garnis.

Un parti comptant un candidat dans toutes les circonscriptions peut dépenser près de 25 millions pour une campagne de 37 jours. Chaque jour supplémentaire, la limite de dépenses nationales augmente de 675 000 \$, et celle d'un candidat ayant droit à 100 000 \$ de dépenses augmente de 2700 \$. Si Stephen Harper déclenche les élections à la mi-août, comme la rumeur le veut, cela augmenterait la limite de chaque parti de 19,6 millions, et celle de chaque candidat de 78 300 \$.

En plus de ce net avantage dans le financement, le gouvernement conservateur a imposé au niveau local de nouvelles lois sur les prêts, qui rendent plus difficile pour les candidats sous-financés de dépenser un montant qui s'approche de celui de leurs concurrents. Non seulement les conservateurs ont le luxe de n'avoir pas besoin de prêt, mais ils peuvent en plus transférer de l'argent des circonscriptions les plus riches à celles plus pauvres ou au parti.

Lors d'une récente entrevue, le chef libéral, Justin Trudeau, admettait lui-même que les réserves des libéraux seraient à sec après les prochaines élections.

«Lorsque le Parti conservateur a réécrit les lois électorales sans demander l'avis d'Élections Canada, des autres partis politiques ou des électeurs eux-mêmes, ils l'ont fait avec une chose en tête: les intérêts du Parti conservateur», a exprimé Jeremy Broadhurst, le directeur national du PLC.

La directrice nationale de campagne pour le NPD, Anne McGrath, a affirmé de son côté que son parti avait un plan pour s'adapter à l'éventualité d'une campagne prolongée. Cela dit, elle souligne que les conservateurs ont dépensé cinq fois plus que le NPD aux récentes élections provinciales en Alberta, ce qui n'a pas empêché les néodémocrates de prendre le pouvoir.

La Presse canadienne

#### Le NPD assure qu'il aura «les ressources nécessaires»

Ottawa — Le Nouveau Parti démocratique (NPD) assure qu'il disposera de «toutes les ressources nécessaires» pour mener une campagne «rigoureuse» en vue des élections prévues à l'automne, malgré le portrait peu réjouissant de ses finances présenté dans *Le Devoir*, samedi. En vertu des règles d'Élections Canada, chaque candidat peut dépenser jusqu'à 100 000 \$ lors des élections fédérales. Or, seulement 7 des 54 députés du NPD au Québec ont dans leurs coffres plus de 30 000 \$. La moitié des associations de circonscriptions comptant des députés néodémocrates ont moins de 20 000 \$, dont cinq qui ont moins de 10 000 \$ d'économies. Les données du Directeur général des élections (DGE) remontent au 31 décembre dernier.



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Jason Kenney a joué le rôle de juge de la citoyenneté dimanche lors d'une messe consacrée à l'évêque catholique Ibrahim M. Ibrahim.

## Jason Kenney s'invite dans la circonscription de Maria Mourani

Le ministre conservateur a été l'invité d'honneur d'une cérémonie de citoyenneté organisée exclusivement pour un évêque catholique libanais

LAURA PELLETIER

Le ministre de la Défense et du Multiculturalisme, Jason Kenney, poursuit sa conquête des appuis des communautés religieuses. Il s'est aventuré à Montréal dimanche, dans la circonscription de la députée Maria Mourani, Ahunatic-Cartierville, en tant qu'invité d'honneur de la cérémonie de citoyenneté de l'évêque catholique Ibrahim M. Ibrahim.

Contrairement aux cérémonies qui réunissent habituellement des dizaines de nouveaux citoyens canadiens devant un juge de la citoyenneté, l'événement avait été organisé exclusivement pour l'évêque par sa communauté, à la cathédrale Saint-Sauveur Melkite. C'est lors d'une messe que M<sup>gr</sup> Ibrahim a prêté le serment de citoyenneté canadienne, devant Jason Kenney, qui a joué le rôle de juge de la citoyenneté. La paroisse était pleine à craquer et M. Kenney a été mis à l'honneur, sur un fauteuil au centre de l'allée principale.

Même si les conservateurs n'ont pas la cote à Montréal, le ministre Kenney réussit habilement à tisser et à conserver des liens avec des communautés religieuses de la métropole. La communauté arabe catholique de Montréal ne fait pas exception.

Dès son entrée dans la cathédrale, M. Ken-

ney a salué chaleureusement l'évêque Ibrahim en arabe, puis a poursuivi la discussion en anglais. Il n'en était pas à sa première visite.

Interrogé par *Le Devoir*, l'évêque n'a pas caché sa proximité avec le ministre, qu'il connaît depuis 2005. «C'est un ami de la communauté. Il est proche des arabes», a-t-il lancé.

Jason Kenney a dit avoir bon espoir que la communauté de cette église, constituée en bonne partie de Québécois d'origine libanaise, appuiera son parti aux élections de l'automne. «Une communauté entière ne vote jamais de façon unanime, mais nous croyons que beaucoup de Canadiens d'origine libanaise ont des valeurs conservatrices.»

L'évêque connaît aussi la députée Maria Mourani, qui est d'origine libanaise comme lui. Il ne souhaite pas choisir de camp pour les prochaines élections. «Maria Mourani fait partie de notre communauté, mais nous ne sommes pas des politiciens. Nous sommes en faveur de tout le monde», a-t-il indiqué au *Devoir*.

#### Pas de candidat-vedette

L'appui des communautés culturelles a été un facteur déterminant dans la victoire du Parti conservateur lors des dernières élections. Par contre, rien n'est gagné à Montréal, d'autant plus qu'ils n'ont pas choisi de candidat-vedette pour la circonscription d'Ahunatic-Cartierville.

William Moughrabi — un directeur de magasin d'une trentaine d'années qui est né en Syrie — fait ses premiers pas sous les projecteurs.

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) ne se sent pas menacé par les démarches conservatrices dans le comté. «Nous avons bon espoir qu'en jumelant l'expérience de Thomas Mulcair avec celle de Maria Mourani, le NPD arrivera à remporter la circonscription d'Ahunatic-Cartierville», assure Marc-André Viau, porte-parole du parti. Ce seront les premières élections de M<sup>me</sup> Mourani, ancienne bloquiste, sous la bannière néodémocrate.

«Quant à la visite du ministre [Jason Kenney] à Montréal, la dernière fois qu'il est venu dans la métropole québécoise, c'était pour appuyer Pascale Déry dans Mont-Royal, avec le résultat qu'on connaît», a poursuivi le porte-parole.

Au Parti libéral du Canada (PLC), l'investiture dans cette circonscription n'a pas encore eu lieu, mais l'ancienne candidate à la mairie de Montréal Mélanie Joly est pressentie. Cette dernière visitait samedi et dimanche des membres de la communauté italienne de Sainte-Anne-de-Prescott, la radio grecque et les participants du festival Punjab au parc Angrignon.

Le Devoir

## INVESTITURES

### Le Bloc québécois à la traîne au Québec

FLORENCE SARA G. FERRARIS

Advenant un déclenchement précipité des élections fédérales, le Bloc québécois accuserait un léger retard par rapport aux autres partis quant au nombre de candidats investis au Québec.

En tout, 41 candidats bloquistes sont, jusqu'ici, passés à travers le processus d'investiture. Bon nombre d'entre eux ont d'ailleurs été investis tout récemment, en mai et en juin dernier, au moment de l'annonce du retour de Gilles Duceppe à la tête de la formation politique. La période estivale semble toutefois avoir ralenti la cadence, aucune assemblée n'étant prévue d'ici la mi-août.

Ce retard ne semble toutefois pas inquiéter outre mesure l'équipe du Bloc québécois. «Ce n'est pas du tout problématique, assure l'attaché de presse de Gilles Duceppe, Mathieu St-Amand. Il y a tout le temps des investitures qui se font durant la première semaine de campagne, ce n'est pas du tout inhabituel.» Selon lui, ce fut, entre autres, souvent le cas du chef lui-même, qui profitait ainsi du déclenchement des élections pour officialiser sa candidature.

«Dans la plupart des cas, on sait déjà qui sera candidat, ajoute M. St-Amand. L'assemblée d'investiture n'est qu'une formalité.» Le parti souverainiste compte d'ailleurs présenter un candidat dans chacune des circonscriptions québécoises.

#### Longueur d'avance libérale

À l'heure actuelle, le Parti libéral du Canada (PLC) est en avance dans la course aux candidats, avec 71 candidats officiellement investis.

#### Eve Adams perd l'investiture libérale

Toronto — L'ex-députée conservatrice devenue libérale Eve Adams a échoué dimanche dans sa tentative d'obtenir l'investiture dans la circonscription torontoise d'Eglinton-Lawrence. Elle aurait ainsi affronté son ancien collègue, le ministre des Finances, Joe Oliver, aux prochaines élections fédérales. Mme Adams est la fiancée de Dimitri Soudas, l'ancien directeur des communications du premier ministre Stephen Harper. En février dernier, elle avait causé une commotion à Ottawa en annonçant, en compagnie du chef libéral Justin Trudeau, qu'elle claquait la porte du Parti conservateur afin de briguer les suffrages sous la bannière du Parti libéral. C'est un libéral de longue date, l'avocat torontois Marco Mendicino, qui l'a emporté.

La Presse canadienne

«Nos investitures ont débuté il y a deux ans, à l'arrivée de Justin Trudeau à la tête du parti, soutient Geneviève Hinse, VP nationale d'expression française pour la formation politique. Nous étions vraiment loin derrière les autres partis à cette époque, nous devions nous rebâtir une équipe presque complètement. Aujourd'hui, nos candidats sont toutefois sur le terrain depuis un bon moment.»

Deux assemblées d'investiture sont déjà pré-

vue au calendrier libéral — soit celle de Louis-Hébert, le 6 août, et celle d'Argenteuil-La Petite Nation, le 11 août — et cinq autres circonscriptions devront encore être pourvues avant le début de la campagne officielle.

Dans l'éventualité d'un déclenchement précipité, une «procédure en cas de situation d'urgence électorale» est prévue dans les Règles nationales pour la sélection de candidat(e)s pour le Parti libéral du Canada. «Ce qu'il faut bien saisir, c'est que les membres seront quand même amenés à voter s'il y a plus d'un candidat», explique Olivier Duchesneau, porte-parole pour le PLC, en citant la circonscription montréalaise d'Ahunatic en exemple. «Ce que ces procédures permettent, et c'est inscrit dans nos règles électorales, c'est la réduction des délais pour tenir une assemblée», insiste-t-il.

Cette possibilité d'accélérer le processus est particulièrement utile dans les cas où il n'y a qu'un candidat qui se présente pour l'investiture, ajoute le porte-parole libéral.

Des procédures similaires existent pour chacune des formations politiques canadiennes. Pour leur part, les formations de Thomas Mulcair et de Stephen Harper ont, respectivement, 68 et 62 candidats qui pourront officiellement prendre part à la campagne sur les 78 circonscriptions de la province.

Les partis politiques anticipent un déclenchement des élections au début du mois de septembre, pour un scrutin le 19 octobre prochain. Rien n'empêche cependant le parti au pouvoir de devancer cette date à sa convenance.

Le Devoir

## ACTUALITÉS

## Deuxième corps découvert en Nouvelle-Zélande

Queenstown — La police a confirmé, lundi en Nouvelle-Zélande, avoir fait la découverte d'un deuxième corps dans le même secteur où un premier corps avait été retrouvé la veille à l'endroit où deux jeunes Québécois portés disparus se seraient rendus, le 6 juillet. Dans le communiqué, la police locale confirme avoir retrouvé deux corps dans les recherches menées sur la piste de Kepler, dans le parc national Fiorland, pour retrouver les deux Canadiens Louis-Vincent Lessard et Étienne Lemieux, tous deux âgés de 23 ans. Les deux hommes auraient été emportés par une avalanche.

La Presse canadienne

## Traversée à la nage pour faire connaître la dysphasie

Cap-Vert — C'est finalement mardi que Vincent Godin, ce jeune homme de 19 ans atteint de dysphasie, entreprendra à la nage la traversée de 86 kilomètres reliant Chéticamp en Nouvelle-Écosse aux Îles de la Madeleine. Une fenêtre d'environ deux jours de beau temps devrait alors s'ouvrir pour lui permettre de relever ce défi de taille. En réalisant cet exploit, le jeune homme souhaite attirer l'attention du public, mais également de la classe politique, à la dysphasie, ce trouble du langage qui peut affecter la construction des phrases, la formation des mots, la production des sons et la façon de communiquer.

La Presse canadienne

## Hépatite C: Québec remboursera des médicaments

Québec — De crainte de devoir payer une facture qui aurait atteint un milliard de dollars dès cette année, Québec a décidé de rembourser des médicaments qualifiés de «révolutionnaires» capables de guérir l'hépatite C, mais, dans un premier temps, uniquement pour les patients les plus malades, a indiqué samedi le quotidien La Presse. Selon les modalités adoptées par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), certains Québécois atteints de la maladie devront donc attendre trois ans avant d'avoir accès aux nouveaux traitements. Les mesures concernant deux médicaments appelés Harvoni et Hologic Pak.

La Presse canadienne

## MARIJUANA

## La légalisation pourrait augmenter la consommation

Des organismes de lutte contre la drogue craignent les impacts de la position défendue par Justin Trudeau

L'idée de légaliser la marijuana défendue par le chef libéral, Justin Trudeau, crée de l'inquiétude auprès de certains organismes qui luttent contre la consommation de drogue.

Marc Paris, directeur général de l'organisme Partenariat pour un Canada sans drogue, maintient que la priorité absolue doit être de protéger les jeunes.

Or, même si le cannabis est illégal, c'est la substance la plus consommée par les adolescents avant l'alcool, rappelle M. Paris.

## Variation de la consommation

Selon l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues publiée en 2013, le nombre de jeunes de moins de 25 ans qui avaient consommé de la marijuana au cours de l'année précédente était deux fois et demie plus élevé que le nombre d'adultes de 25 ans et plus.

M. Paris craint donc une montée du nombre de jeunes consommateurs si la marijuana devenait légale.

Il estime que la légalisation et l'encadrement qui entou-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le chef du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, a déjà évoqué l'idée de légaliser la marijuana.

raient la vente et la production de cannabis ne rendrait pas plus difficile l'accès à la marijuana pour les jeunes de moins de 18 ans.

«J'aimerais rappeler à tout le monde que la cigarette et l'alcool sont bannis pour les jeunes

et que ceux-ci réussissent quand même à s'en procurer», tranche M. Paris.

L'organisme Partenariat pour un Canada sans drogue rappelle que la consommation de marijuana par des adolescents peut «affaiblir

le jugement d'un jeune» et «réduire sa capacité à se concentrer et à accumuler de l'information durant les meilleures années d'apprentissage de sa vie».

La Presse canadienne

## FLORA MACDONALD 1926-2015

## Une « pionnière » conservatrice rend l'âme

Ottawa — Flora MacDonald, une ancienne ministre conservatrice et aspirante à la direction du Parti progressiste-conservateur en 1976, est décédée à l'âge de 89 ans.

M<sup>me</sup> MacDonald est morte dimanche matin à Ottawa, a confirmé son adjointe de longue date, Margit Herrman. La cause de son décès n'a pas été révélée.

Joint par La Presse canadienne, l'ancien premier ministre Brian Mulroney a souligné combien cette collègue avait été «une pionnière dans la politique de plusieurs façons».

De 1979 à 1980, Flora MacDonald fut la première femme à être ministre des Affaires étrangères au Canada, dans le gouvernement de Joe Clark. Elle a également occupé les postes de ministre de l'Emploi et de l'Immigration, et de ministre des Communications un peu plus tard, sous Brian Mulroney.

En 1976, elle a tenté sa chance dans la course à la direction du

Parti progressiste-conservateur. Elle a toutefois perdu la poussière, contre M. Clark.

«C'était très difficile pour les femmes à cette époque. Et pour Flora en particulier. Elle était la première femme dans l'histoire du parti à se présenter à la chefferie, où elle a fait belle figure. Elle est arrivée, au premier tour, quatrième sur 10 ou 12. C'est même très bien», s'est rappelé M. Mulroney, ajoutant qu'elle avait toujours fait la promotion de la présence des femmes en politique.

«Le défi était très considérable pour les femmes à ce moment-là, [à cause de] nos valeurs, nos traditions, l'absence de libération féminine. On avait des politiciens masculins qui étaient un peu bornés, des fois.»

## Carrière prolifique

M<sup>me</sup> MacDonald est née en 1926, au Cap-Breton en Nouvelle-Écosse. Elle a été élue pour la première fois à la Chambre des communes en 1972, remportant

une élection dans la circonscription ontarienne de Kingston et les Îles, qu'elle a d'ailleurs gardée sans interruption jusqu'à 1988.

Elle dirigeait le ministère des Affaires étrangères durant la crise des otages en Iran, alors que les diplomates canadiens ont hébergé six Américains qui avaient réussi à fuir lorsque leur ambassade a été assiégée et occupée par des soi-disant étudiants. Elle a été parmi les premières à apprendre que l'ambassadeur du Canada en Iran, Ken Taylor, cachait les diplomates américains. Elle avait alors fait sortir le premier ministre Clark de la Chambre des communes pour l'en informer.

M. Clark et elle se sont appliqués à garder ce secret d'État tout en organisant une sortie d'Iran pour les diplomates, ce qui fut réussi 79 jours plus tard. Elle a pris sa retraite de la politique après sa défaite de 1988.

La Presse canadienne



AMR NABIL ASSOCIATED PRESS

Le journaliste d'origine égyptienne dit espérer le mieux.

## Mohamed Fahmy connaîtra son sort jeudi

DIANA MEHTA

La saga judiciaire en Égypte du journaliste canadien Mohamed Fahmy connaîtra son point culminant jeudi prochain. Une cour égyptienne rendra son verdict en lien avec les accusations de terrorisme qui pèsent contre M. Fahmy.

En entrevue avec La Presse canadienne, le journaliste d'origine égyptienne a dit espérer le mieux, tout en se préparant pour le pire. Il a expliqué que, «pour survivre», il se devait de rester positif, même si l'incertitude est insupportable.

M. Fahmy, qui a été libéré sous conditions en février, espère ne pas retourner derrière les barreaux, mais il reconnaît que sa cause est compliquée.

«Bien que nous soyons convaincus que nous sommes complètement innocents, nous savons aussi que ce procès est politisé et que d'autres facteurs que les preuves pourraient changer la donne. Je suis un pion dans le conflit entre l'Égypte et le Qatar», a-t-il souligné.

M. Fahmy était le chef de bureau au Caire du réseau anglophone d'Al-Jazeera — lorsqu'il a été arrêté, en décembre 2013, avec deux de ses collègues, l'Australien Peter Greste et l'Égyptien Baher Mohamed.

Ils ont été accusés d'avoir soutenu les Frères musulmans, une organisation liée au président déchu Mohamed Morsi qui est désormais interdite au pays. On leur avait aussi reproché d'avoir falsifié des reportages qui pourraient mettre en péril la sécurité nationale.

Ils avaient d'abord été condamnés à plusieurs années de prison chacun, avant qu'ils ne portent leur cause en appel et qu'une cour ordonne un nouveau procès — celui qui prendra fin cette semaine.

L'Égypte et le Qatar ont des relations tendues depuis 2013,

dans la foulée de la destitution, par les militaires, de l'ancien président Mohamed Morsi. Le Qatar est un allié important des Frères musulmans. Le Caire accuse ainsi Al-Jazeera d'être le porte-voix des partisans de M. Morsi — ce que réfute le réseau de télévision.

## Plusieurs possibilités

M. Fahmy estime que plusieurs conséquences pourraient émaner de ce jugement: un retour en prison, une sentence qui prendrait sa peine déjà purgée en compte ou un verdict de non-culpabilité.

Une évaluation technique de ses reportages effectuée au procès pourrait jouer en sa faveur, puisque le comité avait jugé qu'il n'y avait pas présence de matériel falsifié. Il souhaite également que ses avocats aient réussi à convaincre le juge que lui et ses collègues n'avaient aucun lien avec la confrérie musulmane.

Ce qui l'inquiète davantage, c'est que le réseau Al-Jazeera ne disposait pas des permis nécessaires pour que ses journalistes puissent travailler en Égypte. C'est d'ailleurs ce qui a mené le journaliste à poursuivre son ancien employeur.

«J'ai expliqué au juge que nous n'en avions aucune idée. Je lui ai dit qu'il devait faire la différence entre les responsabilités des journalistes et celles du réseau», a-t-il indiqué.

M. Fahmy est aussi encouragé par le fait que le gouvernement canadien semble plus sensible à sa cause. L'appui du Canada avait été remis en question par le passé, alors que le journaliste australien Peter Greste avait réussi, lui, à retourner dans son pays d'origine en vertu d'une loi égyptienne permettant de déporter les criminels étrangers.

La Presse canadienne

## RAPPELS AUTOMOBILES

## Vers une amende record pour Fiat Chrysler

TOM KRISHER  
à Detroit

Le gouvernement américain imposerait une amende record de 105 millions de dollars américains à Fiat Chrysler, la semaine prochaine, pour avoir enfreint des lois en lien avec un rappel massif de plusieurs millions de ses véhicules, a indiqué une source bien informée à l'Associated Press.

L'agence américaine responsable de la sécurité routière annoncerait la nouvelle lundi. Fiat Chrysler devra également racheter certains véhicules qu'elle avait rappelés pour qu'ils ne circulent plus sur les routes, a ajouté cette source qui a préféré garder l'anonymat. Fiat Chrysler sera aussi appelé à accueillir un enquêteur indépendant qui supervisera le rappel.

Le fabricant automobile devra

aussi payer des réparations aux propriétaires des 1,56 million de véhicules Jeep de modèles plus anciens qui ont des problèmes avec leurs réservoirs à essence, qui sont susceptibles de fuir en cas de collision. Fiat Chrysler martelait que les voitures étaient sécuritaires et comparables aux autres véhicules construits à l'époque.

La décision de l'Administration nationale de la sécurité routière survient un mois après la tenue d'une rare audience publique sur les défauts de quelque 11 millions de véhicules rappelés de Fiat Chrysler.

L'agence avait conclu, au terme de cette audience du 2 juillet, que l'entreprise avait commis plusieurs fautes concernant les rappels de véhicules défectueux.

Associated Press

1914-1918  
Repenser l'enfer  
LE DEVOIR  
LIBRE DE PENSER

Boutique **D**

Le livre numérique du **Devoir** sur la guerre 14-18  
À travers des textes choisis, revivez cet événement fondateur du XX<sup>e</sup> siècle.

Commandez-le d'un seul clic à [boutique.ledevoir.com](http://boutique.ledevoir.com).

Faire des achats sur la boutique du Devoir, c'est aussi soutenir un journal 100 % indépendant.

LE DEVOIR

Résultats des tirages du : 2015-07-25

649	16 28 41	21	03 13 14	22
	43 47 49	compl.	15 21 25	compl.
Prochain gros lot (approx.) : 7 000 000 \$		+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$		
68185812-01		Extra 6045470		

Résultats des tirages du : 2015-07-24

Max	02 04 11 19 28 29 38	42	Extra
Prochain gros lot (approx.) : 40 000 000 \$		5707849	

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

# SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

## Avec un casque

FABIEN DEGLISE



Un casque intégral? Une combinaison spéciale? Une ceinture à clous? Une pilule? Un vaccin? Ou mieux encore, une assurance renouvelable annuellement? Finalement, l'humain n'a pas eu besoin d'une de ces protections la semaine dernière pour se prémunir collectivement contre ce risque croissant et surtout récurrent: la perte de tout sens critique, de manière atavique, lorsqu'il est question de sécurité.

Ça change de l'ordinaire et c'est un peu rassurant. Les déclarations d'un certain Louis Garneau, dans un certain *Journal de Montréal*, sur la volonté de Québec de rendre obligatoire le port du casque à vélo dans la refonte du Code de la route annoncée pour l'automne, n'ont pas, comme prévu relancé le sempiternel débat sur la chose. Elles ont, à la place, concentré les regards critiques sur le messenger et surtout sur sa position de conseiller du ministre des Transports, Robert Poëti, en matière de sécurité routière et de cyclisme. Avec raison.

### Port du casque et affaires

L'ancien coureur cycliste s'y connaît forcément en vélo et en pratique du cyclisme, mais son engagement public pour le port obligatoire du casque à vélo donne surtout l'impression qu'il s'y connaît encore plus en affaires et en lobbying pour assurer la défense de ses intérêts. Plus qu'un cycliste, il est surtout aujourd'hui un entrepreneur prospère versé dans la fabrication et le commerce d'équipement sportif, dont le casque de vélo fait partie.

Et du coup, le savoir conseiller le gouvernement en matière de sécurité des cyclistes ne peut qu'induire chez le spectateur de cette scène, qui devrait normalement être improbable, un profond malaise. L'entendre pontifier sur l'urgence de rendre le port du casque obligatoire, et surtout le faire en lien avec l'accident de vélo dont la journaliste de Radio-Canada Isabelle Richer a été victime au début de l'été lors d'un dimanche à la campagne, convoque même une grande gêne.

Pourtant, en tant qu'initié, il doit certainement le savoir: l'obligation du port du casque, enchâssée dans une loi, n'est pas forcément le gage d'une réduction significative de blessures graves ou mortelles à vélo. En 2013, dans les pages du *British Medical Journal*, une équipe de chercheurs de l'Université de Toronto en a apporté le début d'une preuve en passant au crible les accidents à vélo dans six provinces du Canada, entre 1994 et 2008. Bilan: le taux de traumatismes crâniens enregistré chez les cyclistes n'est pas influencé par des législations forçant le port du casque, écrivent-ils.

Rappelons également qu'en 2006, une équipe de scientifiques français, dans les pages de la revue scientifique *Accident Analysis & Prevention*, a révélé que le traumatisme crânien menaçait 1,4 fois plus le piéton que le cycliste sans casque en milieu urbain. On tremble déjà à l'idée de voir les ayatollahs de l'hypersécurité changer de cible!

### Mieux gérer les priorités

Bien avant l'obligation de rouler avec un casque sur la tête, le cycliste en milieu urbain, pour sa sécurité, aurait bien plus besoin d'une législation forçant la réfection obligatoire de la chaussée là où les pistes cyclables ont été posées, mais également d'une loi obligeant l'éradication dans la semaine suivant son apparition des nids-de-poule, cette source de perte de contrôle d'un vélo, surtout à la tombée de la nuit, sur l'ensemble des petites rues qu'il fréquente.

Souvent, d'ailleurs, le cycliste s'expose à ces rues minées de trous pour éviter les artères trop motorisées, où les risques d'emportierement sont très importants, et ce, sans que Louis Garneau n'ait encore envisagé de militer pour l'obligation du port d'une combinaison protectrice à vélo afin de réduire les dégâts liés à cette rencontre dangereuse avec une portière ouverte soudainement par un automobiliste stationné et inattentif.

Ça ne devrait pas tarder. Le port du casque à vélo pourrait protéger des cyclistes, mais avant, cette mesure protégerait surtout pour M. Garneau un marché incroyable de 4 millions d'acheteurs potentiels de ses produits. Au prix courant, en juillet 2015, cela représente un potentiel de ventes dont la valeur se trouve quelque part entre 200 millions de dollars, si les cyclistes optent pour le modèle de casque de base, à 1,4 milliard de dollars s'ils se tournent vers des modèles cherchant à faire croire que l'on revient du Tour de France. Et ce, renouvelable tous les 5 ans, les fabricants ayant eu la très bonne idée de suggérer une date de péremption sur leurs produits, au nom de la sécurité.

Une jolie mathématique qui, si elle devait trouver un écho complaisant dans une loi ou la réforme d'un code de la route, devrait certainement s'accompagner d'une autre législation forçant elle le port du casque chez nos élus, dont plusieurs, en faisant fi du conflit d'intérêts dans le conseil, donnent l'impression, vraiment, de marcher sur la tête.

Sur Twitter: @FabienDeglise



Notre dépérissement ne résulterait pas de l'avancement inexorable d'une horloge biologique, mais des effets cumulés d'une myriade d'atteintes mineures. Vaincre le vieillissement ne signifierait donc pas traquer un mécanisme essentiel: cela reviendrait plutôt à affronter une série de chicanes.

## LES LABORATOIRES DE L'IMMORTALITÉ (2)

# Vivre mille ans, une utopie?

## Feu l'horloge biologique, vieillir serait un simple problème d'entretien

Comment abolir le vieillissement? En affrontant l'âge comme un simple problème d'entretien cellulaire... C'est la tâche à laquelle s'attelle le biogérontologue britannique Aubrey de Grey, entre Cambridge et Mountain View, en Californie. Ce texte est la suite d'une série d'articles sur la quête de l'immortalité. Entre science et philosophie, un survol de ces chercheurs qui tentent de percer les mystères de l'âge.

NIC ULMRI

L'étendue verte de Coldham's Common, qu'on atteint en une demi-heure de marche urbaine à partir du cœur médiéval du vieux Cambridge, est dévolue aujourd'hui aux vaches qui broutent en liberté, aux hautes herbes et aux fleurs sauvages. Seule la chapelle des Lépreux de Sainte-Marie-Madeleine, posée depuis neuf siècles à l'extrémité du pâturage, rappelle qu'on parquait ici, autrefois, les corps ravagés par les maladies infectieuses. Lépre d'abord, puis peste noire. C'est ainsi qu'après trépas, les victimes de la peste bubonique qui emporta près de la moitié de la ville en 1665 furent enfoncées anonymement, à la hâte, dans les entrailles de cette terre publique. Pendant 350 ans, l'horreur a incubé, avant de livrer un produit inattendu dans l'esprit d'Aubrey de Grey: les résidus de ces fosses communes sont devenus des graines d'immortalité.

Aubrey de Grey reçoit au Boathouse, un pub donnant sur les berges idylliques de la rivière Cam. L'expression qu'il emploie pour désigner l'horizon de ses travaux est «*senescence négligeable*»: il ne s'agit pas d'éliminer la mort, mais de ramener à zéro les effets du vieillissement. À Cambridge, ville vénérable où il a été successivement spécialiste en intelligence artificielle, bio-informaticien et docteur en biologie, les cadavres des pestiférés engloutis par Coldham's Common ont inspiré au chercheur une idée singulière: utiliser les bactéries du sol pour vivre mille ans — et plus, si affinités.

«*C'est un bon exemple de mon approche, qui réunit des connaissances mises au point dans différents champs, souvent en dehors de la médecine du vieillissement. Ce cas particulier renvoie à un domaine qui ne relève même pas de la médecine, mais de ce qu'on appelle "bioremédiation"* — en clair, la décontamination de sites pollués grâce à l'action de micro-organismes qui, en s'adaptant, parviennent à biodégrader à peu près tout.

### Le grand nettoyage du corps

Raisonnement express: nos cellules recyclent ou éliminent leurs déchets à l'aide de structures internes appelées «*lysosomes*». Il y a toutefois des résidus tenaces, qui échappent à cette destruction et s'agrègent en une bouillie qu'on englobe sous le nom «*lipofuscine*». Cette dernière est associée à des maladies dégénératives telles que l'Alzheimer, le Parkinson et la dégénérescence maculaire. La lipofuscine est fluorescente. D'où la question légitime

posée par Aubrey de Grey dans son livre *Ending Aging*: «*Pourquoi les cimetières ne luisent-ils pas dans le noir?*» En effet, cet amalgame de débris qui résistent à la dégradation devrait s'accumuler en grandes quantités... Si les tombes ne luisent pas, réfléchit notre biogérontologue, c'est parce que les bactéries du sol ont réussi à dévorer cette crasse toxique dans les corps des défunts. Si seulement ces micro-organismes pouvaient faire le même boulot de notre vivant...

«*Deux manières de combattre le vieillissement ont été envisagées par le passé. La première consiste à le traiter comme une maladie qu'on pourrait soigner. Ce serait une folie [...], car le vieillissement n'est qu'un effet secondaire du fonctionnement normal du corps. Il est donc exclu d'éliminer les bases mêmes du vieillissement: il faut réfléchir autrement.*» Deuxième approche? «*Elle vise à manipuler le fonctionnement du corps en l'ajustant, un peu comme on réglerait un moteur pour qu'il réduise l'usure qu'il s'inflige par son activité. Le problème, c'est qu'on peut faire cela avec un objet mécanique, [dont on comprend le] fonctionnement, mais pas avec un corps humain, qui est infiniment plus compliqué.*»

Troisième approche: aborder le vieillissement de manière humble, comme un problème d'entretien au niveau cellulaire. Se contenter d'éliminer son encrassement et de réparer les dégâts un par un, à l'aide d'une batterie de techniques hétéroclites. «*Nous avons réussi à identifier les bactéries qui décomposent le cholestérol oxydé (un déchet toxique responsable des maladies cardio-vasculaires) et les gènes qui leur permettent d'effectuer ce travail. Nous avons ensuite modifié ces gènes pour les transférer à des cellules humaines. Il faut encore rendre le processus plus fiable et efficace, mais ça fonctionne...*»

«*On sait depuis une soixantaine d'années qu'il n'existe pas un programme génétique pour le vieillissement*», assure Aubrey de Grey. Notre dépérissement ne résulterait pas de l'avancement inexorable d'une horloge biologique, mais des effets cumulés d'une myriade d'atteintes mineures. Vaincre le vieillissement ne signifierait donc pas traquer un mécanisme essentiel: cela reviendrait plutôt à affronter une série de chicanes. Mais ce défi médical se déroule au bord d'un gouffre philosophique. Voulez-vous vivre mille ans, voire pour toujours? Problème majeur pour Aubrey de Grey: une grande majorité des gens répondent «*non, merci*»... «*Il y a une raison à cela. Le vieillissement tue, il produit d'atroces souffrances et, jusqu'ici, on ne pouvait rien y faire. Les gens*

ont donc évacué ce problème horrible de leur tête, et ils sont bien décidés à le garder hors de leur esprit.»

### Vivre vieux, et mieux

Premier haut fait dans la guerre du scientifique contre le vieillissement: décrocher un doctorat en biologie, en autodidacte. L'Université de Cambridge le lui décerne en 2000 pour une thèse publiée sous le titre *The Mitochondrial Free Radical Theory of Aging*. «*Tout ce que j'ai eu à faire, c'était passer deux ans dans une bibliothèque, aller à un tas de conférences, ramasser une quantité d'informations*», minimise-t-il. La même année, de Grey crée la Methuselah Foundation, destinée à encourager des recherches pour «*l'extension de la vie humaine en bonne santé*». Dans le sillage de ces premiers travaux, de Grey lance le plan SENS, Strategies for Engineered Negligible Senescence, visant la «*senescence négligeable*» à travers une «*guerre contre le vieillissement*» menée sur sept fronts biomédicaux.

La SENS Research Foundation 2, créée en 2009 à Mountain View, Californie, coordonne cet effort. Le huitième front, c'est celui de la communication: «*J'essaie toujours d'expliquer que tout ceci n'est en fait que de la médecine. Le but, c'est d'empêcher les gens de tomber malades. Tous les bienfaits qu'on en tirera en termes de longévité ne seront, dans un sens, que des effets secondaires.*» Souhaiterions-nous que les seniors meurent quand même, en bonne santé? Il n'y a pas de rupture logique entre la médecine du vieillissement et celle de l'immortalité...

Combien cela coûterait-il d'assurer la «*senescence négligeable*» pour tous? «*Beaucoup moins que les actuels budgets de santé. La grande majorité du budget médical mondial est liée aux maladies et infirmités du grand âge. On réaliserait des gains indirects. Les gens [...] continueraient à créer des richesses, plutôt que de seulement en consommer. Les enfants des personnes âgées seraient [...] plus productifs, parce qu'ils ne passeraient pas autant de temps à s'occuper de leurs parents malades. Bien sûr, on dépenserait de l'argent pour empêcher le vieillissement, mais ce coût s'autofinancerait par les économies et les gains réalisés grâce aux thérapies.*»

Vise-t-on une immortalité de masse ou pour une minorité d'élus? «*Absolument pas! Les facteurs économiques jouent en faveur d'un accès universel à ces soins. Il serait économiquement suicidaire, pour n'importe quel pays, de ne pas mettre ces thérapies à disposition de tout le monde: il coûterait plus cher de maintenir les gens en vie dans un état de maladie, comme on le fait aujourd'hui.*» Mille ans de jeunesse pour tous, même si on n'est plus tout jeune, assure Aubrey de Grey. Mille pour commencer. Après, on verra.

Le Temps

## ÉDITORIAL

## NUCLÉAIRE IRANIEN

## Les durs seront bien servis

L'accord sur le nucléaire jette les bases d'une transformation utile des relations régionales et internationales de l'Iran. Les avenues sont risquées autant que prometteuses. Mais que représente cette entente pour la société iranienne? Non moins fondamentale est la question de savoir si l'accord du 14 juillet entrouvre la porte à la décrispation sociale du régime islamique, attendue par une grande partie de la population.

La rhétorique contre le « grand Satan » que sont les États-Unis et les diatribes démentielles contre « l'ennemi sioniste » n'ont pas faibli en Iran depuis la conclusion de l'accord de Vienne. Et ne faibliront pas de sitôt. Sur la place de la grande mosquée de Téhéran, alors que prenait fin le ramadan il y a une semaine, le sermon de l'ayatollah Ali Khamenei ne donnait aucun signe d'infléchissement. Il se trouve pourtant que sans l'assentiment du chef suprême, il aurait été impossible pour l'équipe de Mohammad Javad Zarif, ministre des Affaires étrangères du président « réformiste » Hassan Rohani, d'en arriver à cette entente historique avec les pays du « P5 + 1 » (États-Unis, Russie, Chine, France et Royaume-Uni, plus l'Allemagne). Sa bénédiction était essentielle.

Dans l'immédiat, l'accord encadrant le programme nucléaire iranien contre la levée des sanctions qui étranglent le pays depuis dix ans constitue un indéniable succès politique pour le président Rohani, élu en 2013 sur promesse de désenclaver le pays et de relancer son économie. La question est maintenant de savoir s'il lui sera permis, puisque la république iranienne est aussi dictature, de tenir ses autres promesses de libéralisation sociale. Les attentes — accès aux réseaux sociaux, levée des restrictions vestimentaires, libération des opposants, et plus particulièrement des leaders du mouvement environnemental — ont été clairement exprimées à Téhéran quand l'accord a été annoncé, alors que des milliers de personnes sont descendues dans les rues pour célébrer la nouvelle. Il est pourtant loin d'être entendu que l'accord sur le nucléaire, ouvrant la porte à une normalisation des relations internationales de l'Iran, induise les réformes que revendique une grande partie de la société iranienne.

Les durs du régime islamique, tenus en laisse par l'ayatollah Khamenei, jappent contre l'accord à des fins politiques et idéologiques, comme le font et le feront en écho les républicains au Congrès américain. Mais il est manifeste que les conservateurs iraniens ont fini par marcher sur leur orgueil national et leurs instincts anti-américains pour se rendre à l'évidence que leur pérennité, à commencer par celle de l'establishment qui forment les Gardiens de la révolution, passait par cette entente.

Des instincts qui ne sont pas sans fondement, du reste : du coup d'État orchestré par la CIA en 1953 contre le premier ministre progressiste Mohammad Mossadegh au soutien apporté à Saddam Hussein pendant la guerre Iran-Irak dans les années 1980, en passant par l'appui donné au régime répressif du shah, les Iraniens n'ont pas entièrement tort d'éprouver du ressentiment à l'égard des États-Unis...

Dix ans d'embargo international auraient coûté à l'Iran près de 500 milliards de dollars, soit une année de PIB. Le marché de l'emploi en a terriblement souffert. Avec la levée des sanctions économiques, ce sont des avoirs iraniens oscillant entre 100 et 150 milliards, liés pour l'essentiel à la vente de pétrole et bloqués en Chine pour une large part, qui seront libérés d'ici le début de 2016. Téhéran affirme, et Washington en fait le pari, que l'argent qui se remettra à couler dans les veines de l'Iran servira moins à faire la guerre dans la région qu'à combler de pressants besoins dans les domaines du logement, du transport, de l'agroalimentaire, des soins de santé...

Le monde sunnite, à commencer par le régime fossilisé de l'Arabie saoudite, se dit convaincu que l'Iran utilisera avant tout ces fonds pour s'affirmer davantage sur le plan régional. La menace militaire que représente l'Iran est en fait exagérée, d'autant que l'accord de Vienne lui interdit de posséder la bombe atomique. À l'heure actuelle, les pays sunnites dépensent collectivement près de neuf fois plus en défense que Téhéran, dont le budget militaire annuel est de 15 milliards (Israël y consacre par sa part 18 milliards... et possède l'arme nucléaire).

Le fait est que la théocratie iranienne vit depuis une vingtaine d'années une crise de légitimité que la répression des revendications sociales a eu de plus en plus de mal à contenir. La conversion des mollahs à la nécessité de cet accord est pragmatique. C'est sous l'impulsion du modéré Rohani qu'il a été conclu, mais ce sont les durs du régime qui, tenant les leviers du pouvoir, y trouvent leur compte.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Adjointes PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

## PROJET DE LOI ANTITERRORISTE QUI RATISSE LARGE...



REPRISE



GUY TAILLEFER

## L E T T R E S

## Du vote utile au vote logique stratégique

Le 20 juin dernier, le politologue Denis Monière nous conviait en ces pages à voter « utile » et authentique, plutôt que stratégique, lors des prochaines élections fédérales. Le directeur du *Devoir* avait fait semblable appel 11 ans plus tôt, en même contexte, le 5 juin 2004, à l'égard du même enjeu.

A contrario, le philosophe Gérard Lévesque objectait, lui, le 4 juillet dernier, qu'existeraient aussi un moindre mal, des zones nuancées, entre extrêmes, au sein desquelles on pourrait se considérer mieux servis, de façon plus équitable, y compris des points de vue éthique ou politique, pratique ou philosophique. Aussi bien intuitivement que rationnellement, on doit lui donner... raison. Ne serait-ce qu'en évoquant à cet égard deux philosophies bien connues, celle de Rousseau d'une part et celle d'*In medio stat virtus* d'autre part.

En effet, pour Rousseau, la liberté consistait moins à pouvoir faire ce qu'on aime qu'à ne pas être contraint à faire ou à subir ce qu'on n'aime ou ne veut point. D'où appert, appliqué en pratique politique, qu'on peut logiquement préférer voter davantage de manière à ne pas être incommodé par la gouverne d'une entité qu'on abhorre, que de manière à voir élire des représentants positivement plus proches de la philosophie po-

litique qu'on privilégie. C'est d'ailleurs là, ainsi, que se retrouve aussi actualisé le principe *In medio stat virtus*. En vertu duquel, de fait, on ne peut, souvent, avoir le meilleur, inaccessible, certes; mais à la faveur duquel, peut-on, au moins, éviter le pire, le [plus] « grand mal ».

Denis Beaulé  
 Montréal, le 25 juillet 2015

## Voyage sur la Basse-Côte-Nord aux accents anglophones

Nous sommes allés sur la Basse-Côte-Nord, ma conjointe et moi.

Nous avons choisi le voyageur coop Voyages Costes de Rivière-au-Tonnerre.

Je voudrais attirer votre attention sur quelques points.

Les deux guides de Voyages Costes sur le *Bella Desgagnés* s'exprimaient devant nous entre eux en anglais, à leur poste de travail, la plupart du temps, sous prétexte que l'une des guides était stagiaire et qu'elle voulait s'exercer. Plainte ici!

Après la première sortie payante à Harrington Harbour, où la visite s'est faite en anglais seulement, sans traduction, alors que nous sommes au Québec, après 30 ans de loi linguistique intégratrice, et que ma conjointe est une Québécoise « normale » qui ne comprend pas l'anglais, nous nous sommes

ouvertement plaints du phénomène à la guide stagiaire, qui ne partageait pas notre point de vue. Sa collègue, anglophone de souche, était à côté d'elle. Elle n'est pas intervenue dans la conversation. Plainte ici!

Arrivés à Blanc-Sablon, nous avons dû nous arrêter à un dépanneur qui est en face d'une station-service. L'affichage dans la zone des souvenirs était unilingue anglais. L'affichage externe au commerce n'était pas rédigé en donnant nette prépondérance au français. Il y avait un drapeau canadien pendant du plafond qui était intimidant. Plainte ici!

Un très beau document de la Commission des droits de la personne sur la situation de la Basse-Côte-Nord circulait sur le bateau. Nous l'avons lu d'une couverture à l'autre. Il y a de quoi faire, avec ces recommandations. Du genre les membres des communautés devraient beaucoup plus se parler et y être incités par des subventions à la prise en main... Et donc, en quelle langue cela va-t-il se faire?

Nous vous demandons d'être présent et de faire tout ce que vous pouvez pour attirer l'attention des intervenants sur le sens de la loi 101, qui est « la langue commune est le français » et donc la langue de la paix. Après tout, nous sommes, nettement, la communauté majoritaire à l'est de la rivière des Outaouais!

Bon voyage!  
 Jacques Méthot  
 Le 23 juillet 2015

## L I B R E O P I N I O N

## Hydrocarbures Anticosti : faire passer la pilule de la fracturation

MARTIN POIRIER  
 BENOIT ST-HILAIRE

Rimouski

Au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la traite des fourrures représentait la principale activité économique de la Nouvelle-France. La traite des fourrures s'appuyait sur le troc. Les Français offraient divers produits européens aux Amérindiens en échange de fourrures et de peaux. Parmi les marchandises prisées par les Amérindiens, on comptait des fruits, de la poudre à fusil, des couvertures, des miroirs, des vêtements, des briquets, des aiguilles à coudre, de l'eau-de-vie, des chaudrons, etc.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, ces vieilles méthodes douteuses sont reprises par les nouveaux colonisateurs pour obtenir le « consentement » à l'exploitation du territoire, et elles visent tous les types de populations. Dans le secteur des hydrocarbures, les entreprises pétrolières et gazières utilisent différentes techniques détournées afin de continuer à s'approprier les ressources naturelles en espérant que les populations ne réagiront pas. On n'a qu'à penser à la société albertaine Questerre, qui s'était attiré des critiques après avoir financé, à raison de 20 000 \$, un clocher d'église à Saint-Edouard-de-Lotbinière. En 2011, Talisman Energy, autre

compagnie de l'Alberta, était présente au Québec; mais aussi au Pérou, où elle finançait des écoles, des dispensaires médicaux et autres commodités. Elle distribuait aussi, bien sûr, de l'argent afin de mieux faire passer la pilule. Pour pouvoir forer sur les terres des communautés amérindiennes Achuar (voir l'article du 20 décembre 2011 d'Alexandra Cyr dans *Presse-toi à gauche*).

En 2012, Pétrolia a repris l'idée des écoles et a contribué financièrement à la restauration d'une cour d'école de Gaspé. Décidées à bien faire passer leur message dans la population de la Gaspésie, Pétrolia et sa partenaire Québénergie ont même financé entièrement une série d'émissions d'« information » portant sur leurs projets pétroliers. Celles-ci ont été diffusées sur les ondes de la télévision communautaire locale, mais aussi sur Internet. Un publi-reportage, de dire certains citoyens de la région.

Et quand cela ne passe pas, alors tous les moyens sont bons. En 2009, Talisman Energy est même allée jusqu'à amener un groupe armé favorable à l'exploitation au Pérou pour affronter des manifestants qui s'y opposaient. La situation a failli dégénérer en véritable conflit violent. La division est donc une des armes utilisées.

Ici, au Québec, on n'a pas besoin d'appliquer ce genre de tactique frontale; il suffit d'imiter

les Romains et d'offrir du pain et des jeux. C'est ainsi qu'Hydrocarbures Anticosti (le consortium regroupant Pétrolia, Corridor Ressources, Maurel & Prom et Ressources Québec), par l'entremise de son laquais, Denis Duteau, ancien maire d'Anticosti, a décidé d'organiser un « bin beau spectacle pour remercier » la population d'Anticosti. « Nous avons pensé qu'il serait intéressant de faire une soirée et d'y convier les résidents, les travailleurs saisonniers et les chasseurs présents », de dire Denis Duteau dans un prospectus remis dans les boîtes aux lettres des résidents de la municipalité de Port-Menier. Il ajoute: « Le spectacle sera gratuit et nous aurons comme artistes invités les Frères à Ch'val. » Il laisse son numéro de téléphone et son courriel. Serait-ce dans l'espoir que les citoyens l'appellent pour le remercier à leur tour?

## L'opposition s'organise

Remercier de quoi au juste? De s'être laissé forer? D'avoir vu 115 millions de fonds publics dilapidés pour le mirage de la spéculation sur un pétrole hypothétique? Aller fêter pour se réjouir d'entendre Hydrocarbures Anticosti annoncer dans son prospectus que l'île servira de cobaye pour la fracturation visant le pétrole de schiste en 2016?

Quoi qu'il en soit, on ne peut en vouloir aux

Frères à Ch'val de vouloir gagner leur vie alors même que le gouvernement bafoue la culture en sabrant 2,5 millions dans le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) le jour même de la fête nationale des Québécois. Après tout, Philippe Couillard poursuit dans la logique néolibérale de Jean Charest, qui a toujours prêché que l'avenir de la culture résidait entre les mains du privé. Hydrocarbures Anticosti prêche par l'exemple et le gouvernement, lui, se charge d'assurer l'avenir du pétrole en pigeant dans les fonds publics. La boucle de la grande dépossession, aux relents de colonialisme à la sauce XXI<sup>e</sup> siècle, essaye ainsi de se boucler en s'enfonçant dans le puits sans fond de l'exploitation des hydrocarbures.

Heureusement, la résignation ne semble pas être le mot de la fin dans cette éternelle histoire de l'exploitation des peuples. En effet, une manifestation sera organisée le soir dudit « spectacle », le 12 septembre 2015, devant le local des Chevaliers de Colomb à Port-Menier, afin de clamer le refus des citoyens face à la poursuite des travaux d'Hydrocarbures Anticosti. Pour bien des Québécois, la fracturation, c'est « non ». Et ceux d'entre nous qui ne peuvent se rendre sur l'île auront peut-être l'idée d'appeler eux aussi pour remercier Hydrocarbures Anticosti. « Non » à une marée noire dans le Saint-Laurent.

## IDÉES

NPD OU BLOC QUÉBÉCOIS?

## Le dilemme des progressistes indépendantistes

MICHEL ROCHE

Professeur de science politique, UQAC

LOUIS GILL

Économiste, professeur retraité de l'UQAM

**B**on nombre de progressistes se réclamant de l'indépendance s'approprient à appuyer le NPD aux élections fédérales de l'automne. Voter pour le Bloc québécois leur apparaît comme une menace à l'objectif qui consiste à congeler le gouvernement conservateur, perçu à juste titre comme le plus réactionnaire de l'histoire récente. Ils se justifient en soutenant que le Bloc aurait « joué son rôle historique » et que le peuple québécois aurait pris à son égard une décision définitive en 2011. Un gouvernement NPD, espèrent-ils, saurait améliorer la vie de millions de gens, alors que le Bloc n'exercera jamais le pouvoir. Le combat de l'heure serait celui de la construction d'un « Canada de gauche », qui justifierait la mise en veilleuse, au moins temporaire, du combat pour l'indépendance du Québec. En se plaçant à l'extérieur de ce mouvement par un appui au Bloc, le Québec raterait l'occasion historique de participer à l'élection d'un premier gouvernement NPD pancanadien.

Nous ne souscrivons pas à cette analyse. Si compréhensible soit la hâte de se débarrasser du gouvernement Harper, le combat politique ne peut se limiter à ce projet. Il est d'ailleurs déplorable que certains syndicats véhiculent le mot d'ordre de voter pour la personne « la plus susceptible de vaincre le candidat conservateur local ». Les luttes ouvrières, syndicales et populaires, ne peuvent progresser que par une mobilisation soutenue axée sur un projet politique et social libérateur. [...]

Mais il en est qui croient sincèrement que l'élection du NPD permettrait à la fois de se débarrasser du gouvernement Harper et de mettre en avant des politiques progressistes. Or, le NPD d'aujourd'hui, en dépit de ses racines dans le mouvement ouvrier canadien, s'apparente au New Labour de Blair. Il ne remet pas en cause le néolibéralisme. Du reste, l'élection du NPD au Québec en 2011 a peu à voir avec une maturation politique de la population. Elle exprime essentiellement un rejet des partis politiques traditionnels. Son socle est fragile.

Le fait que l'ancien avocat d'Alliance-Québec, Thomas Mulcair, ex-ministre du gouvernement Charest, soit à la tête de ce parti en dit long sur sa nature. Il n'y a qu'à évoquer son appui au projet d'oléoduc Énergie Est, qui acheminera le



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**Le fait que l'ancien avocat d'Alliance-Québec, Thomas Mulcair, ex-ministre du gouvernement Charest, soit à la tête du NPD en dit long sur sa nature, selon Michel Roche et Louis Gill.**

pétrole sale des sables bitumineux à travers le territoire québécois. Il s'agit là d'une position irrespectueuse de la population du Québec qui en assumera les risques environnementaux.

Même chose pour les positions du parti face à la question de la laïcité. Défenseur résolu du multiculturalisme, il s'oppose à l'adoption d'une charte de la laïcité, ainsi qu'à l'interdiction du voile islamique dans les services publics.

**L'indépendance: partie intégrante de l'émancipation sociale**

En dépit de ces réserves à l'égard du NPD, nous croyons qu'il constitue l'unique solution de rechange pour le Canada anglais. Ce n'est toutefois pas le cas pour le Québec. La structure politique canadienne s'est érigée sur la base de l'oppression des nations minoritaires. Cette situation s'est traduite, au Québec, par l'émergence d'un mouvement indépendantiste qui a fini par s'imposer comme la principale menace pour l'État fédéral canadien et pour les classes dont il constitue l'instrument de domination. Que le mouvement indépendantiste subisse parfois des périodes de recul ne change rien à l'analyse. Le combat pour créer un État séparé fait partie intégrante de la bataille pour l'émancipation sociale. La question nationale ne s'est pas volatilisée même si le principal parti qui en a été jusqu'ici le porteur revêt aujourd'hui l'apparence d'un « champ de ruines ».

L'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire sans le Québec a illustré mieux que tout la minorisation politique de la nation québécoise. Les principaux pouvoirs étant à Ottawa, le Québec subit des politiques qu'il n'a pas voulues. Il souffre actuellement des politiques du gouvernement Harper, y compris de sa politique étrangère et de son orientation militariste, sans avoir participé à son élection.

Un gouvernement NPD avec forte participation québécoise changera-t-il quelque chose à cette situation? Nous avons évoqué plus haut les positions de ce parti au sujet de l'oléoduc Énergie Est et de la laïcité. Par ailleurs, le NPD n'a jamais remis en question son appui à la Constitution de 1982, ni condamné son adoption unilatérale sans l'appui du Québec. Chaque fois que les pouvoirs du Québec ont été réduits ou outrepassés, il a, au pire, donné son appui au gouvernement fédéral; au mieux, il n'a rien fait. La présence de 58 députés du Québec dans son caucus n'a rien changé.

**L'appui au Bloc: le geste à poser**

Par ailleurs, nous ne partageons pas l'opinion selon laquelle la question nationale aurait perdu son potentiel de mobilisation au point où il faudrait baisser les bras et « passer à autre chose ». Et nous considérons qu'il est faux de prétendre que le Bloc est périmé. Rappelons que, si le Bloc n'a alors remporté que quatre sièges, c'est un Québécois sur quatre qui a voté en sa faveur.

Lors de cette élection, le Bloc a souffert d'une situation où le projet d'indépendance n'était pas au centre de l'actualité. Ce n'est plus le cas. Les Organisations unies pour l'indépendance (OUI-Québec), qui ont succédé au Conseil de la souveraineté, sont en train de se construire et rassemblent des indépendantistes de tous les horizons. L'idée de la tenue d'une assemblée constituante est appuyée par les centrales syndicales, par Québec solidaire et par les OUI-Québec. L'appui à l'option indépendantiste, tel que mesuré par les sondages, revient à des niveaux comparables à ceux qu'il avait atteints à la veille du référendum de 1995. Le référendum catalan, qui aura lieu en septembre prochain, en pleine campagne électorale fédérale, pourrait renforcer davantage le camp indépendantiste québécois.

Peut-on se contenter de la seule perspective de se débarrasser de Harper et de viser un vote massif pour le NPD au Québec comme moyen d'apporter sa contribution à la formation d'un premier gouvernement NPD pancanadien? Nous ne le croyons pas. Nous pensons que le Québec doit continuer à se donner les outils qui lui permettront de hâter sa sortie du Canada et nous croyons que le Bloc québécois en fait partie.

## Liège bouchonne la Francophonie

JEAN-BENOÎT NADEAU



**J'**ai beaucoup regretté de ne pas être au deuxième Forum mondial de la langue française, à Liège, la semaine dernière. Tout de même, j'ai pu attraper Michel Audet, délégué général du Québec à Bruxelles, en débarquant de l'avion à Montréal. Cet ancien commissaire général du premier forum du genre, Québec 2012, est la meilleure personne pour en faire le bilan.

« Québec 2012 faisait l'état des lieux de la francophonie, mais Liège 2015 se voulait différent, dit-il. Le commissaire général, Philippe Suinen, l'a explicitement réservé aux jeunes de 18 à 35 ans, et il ne voulait absolument pas y voir les habituels grands intellectuels et autres dirigeants d'ONG. Pas de grand-messes protocolaires ni de grandes leçons de morale. »

Toute la programmation de Liège 2015, qui réunissait 1200 jeunes de 90 pays, était structurée autour de 130 projets ou initiatives très variées. L'une des pièces maîtresses était une idée sénégalaise, le « HackXplor », inspiré de la formule des « hackathons ». Il s'agissait d'un marathon de programmation opposant 20 équipes qui avaient 42 heures pour développer une appli et la présenter au jury.

La formule des forums mondiaux de la langue française, inspirée des Congrès de la langue espagnole, se veut le contraire des Sommets de la Francophonie, qui sont de véritables festivals du protocole. « Le but est de susciter toutes les rencontres », dit Michel Audet. En fait, tout le Forum de Liège était une vaste foire d'idées, de projets et de produits. Je vous mets ça en touffe: des Congolais, avec leur robot régulateur de circulation routière; des profs de français en Autriche venus présenter un jeu de société pour l'apprentissage du français; des Malgaches avec un projet d'espace informatique reliant 24 bibliothèques de brousse; des lycéens vietnamiens, avec une plateforme francophone pour produits touristiques; des Camerounais, avec un projet de mise en marché des produits de l'agriculture paysanne; des Argentins avec un projet de vidéoconférences pour classes de français langue étrangère. Entre autres!

**Les bons coups du Québec**

Le gouvernement du Québec a fait plusieurs bons coups à Liège. Grâce à LOJIQ (Les Offices jeunesse internationaux du Québec), la grosse délégation québécoise de 70 participants québécois était partout. Même la délégation japonaise, coqueluche des médias à Liège, était une initiative de la Délégation générale de Tokyo, en partenariat avec le bureau du premier ministre Abe et le conseil de promotion de la francophonie au Japon.

La cerise sur le gâteau: le premier prix du marathon de programmation a été remis à une équipe de quatre personnes réunies par la créatrice numérique québécoise Cynthia Naggar. Leur projet est une appli qui permettra aux gens d'associer lieu et musique. « Nous avons une excellente équipe. Zoé Fortin est une graphiste de Saskatchewan. Il y avait une ingénieure marocaine, et son compatriote, Nabil, avait même l'expérience d'un autre hackathon. »

Tania Longpré, enseignante en francisation des immigrants et blogueuse au *Journal de Montréal*, est une des critiques les plus vocales du Forum de Liège — elle faisait partie des 150 participants logés dans des locaux insalubres et qui ont dû être relégués. Mais elle croit que les organisateurs ont raté le bateau à vouloir trop faire dans l'originalité pour se démarquer de Québec 2012. « Il n'y avait aucune tentative de faire une réflexion d'ampleur sociale. Ça devrait être un incontournable. »

« Des problèmes, il y en a tout le temps », convient Michel Audet. « Nous, à Québec, nous avons de gros moyens, mais nous étions pris avec l'Anarchopanda et autres « carrés rouges » qui tentaient de récupérer l'événement pour passer leur message. »

Ayant moi-même été de l'organisation de Québec 2012, j'avais déploré l'absence de suivi post-Forum quant aux nombreuses initiatives suscitées. Même le site Web avait été fermé quelques semaines après l'événement. Pour Liège, il semblerait que l'OIF s'occupera des suites de ce forum, qui vise après tout à susciter la francophonie de demain. Les gagnants du HackXplor, par exemple, feront une tournée à la mi-septembre pour présenter leur appli à des investisseurs potentiels. « D'ici là, nous devons rendre le prototype fonctionnel », dit Cynthia Naggar. « Ça ne sera pas une mince tâche alors que nous serons tous rentrés dans nos pays. »

A quand le prochain Forum, et où? Dès la fin de Québec 2012, le nom de Liège circulait déjà. Quant au pays hôte de l'édition 2018, rien ne filtre, mais l'OIF semble résolue à tenir un nouveau rendez-vous. Selon moi, le Maroc, pays le plus prospère de l'Afrique francophone, serait le choix le plus logique — si les Marocains s'organisent. « Cela fait deux fois qu'on le fait dans le Nord », dit Michel Audet. « Ça devrait être le tour de l'Afrique. »

## PRIX DES MÉDICAMENTS

## Pas de vacances pour une enfant malade

Histoire de Léa (prénom fictif), qui attend que la RAMQ homologue le Rémicade

MARIE-CLAUDE JOANNIS

Mère de Léa (prénom fictif), atteinte d'arthrite rhumatoïde depuis l'âge de 2 ans

**E**ncore plus d'un mois d'été à souffrir pour ma fille Léa, 10 ans, atteinte d'arthrite rhumatoïde. Pour être soulagée, elle doit attendre l'autorisation de la RAMQ pour essayer un nouveau médicament d'exception: le Rémicade. Triste constat donné en chœur par trois médecins spécialistes: rhumatologue, pédiatre et gastro-entérologue. Selon eux, le traitement commencé depuis plus de deux mois, Enbrel, un autre médicament d'exception, est sans effet. Pire, la maladie progresse. Notre petit rayon de soleil a de moins en moins le goût de sourire... Mais, la RAMQ réclame qu'on poursuive Enbrel encore trois semaines, c'est le protocole!

Je pars donc à la pharmacie chercher les deux semaines réglementaires d'Enbrel qui me manquent. On me répond que Enbrel ne se vend qu'en format de quatre semaines. Face à mon insistance pour n'en obtenir que deux, le pharmacien me dit: « De toute façon, Enbrel vient d'être autorisé dans votre dossier par la RAMQ. » C'est vrai, pour quoi m'inquiéter de dépenser 1436\$ inutilement aux frais des contribuables alors qu'Enbrel coûte annuellement plus de 19 millions à la société québécoise? (RAMQ, 2013)

Le lendemain, ma fille me demande pourquoi elle doit encore subir ces injections d'Enbrel qui la rendent si anxieuse, alors que les médecins spécialistes ont dit que ça ne fonctionnerait pas. Je suis sans mot. Face à mon désarroi, mon frère me propose qu'on se cotise pour lui payer le nouveau médicament, Rémicade, en attendant la couverture de la RAMQ. Bonne idée!

On évalue la situation: 940\$ toutes les deux semaines, et comme le médicament est donné par intraveineuse, il faut aller en clinique privée pour le lui administrer... La facture monte vite et j'ai bien peur qu'on ne soit pas capable d'assumer ça. Et voilà que je me sens coupable de coûter si cher à l'État...



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

**Les Québécois paieraient 38% de plus pour leurs médicaments que la moyenne des pays développés.**

Mais pourquoi Rémicade est-il si dispendieux? Je pars chercher des éléments de réponses sur Internet. Premier constat: Rémicade, médicament d'exception, coûte annuellement plus de 75 millions à l'État québécois (RAMQ 2013). Médicament d'exception, vous dites? Deuxième constat, le profit de la compagnie Johnson et Johnson, qui produit le Rémicade, est de 1,67 milliard par année (Reuters, 2015), et ce, pour ce seul médicament. Troisième constat: « Les Québécois payent 38% de plus pour leurs médicaments que la moyenne des pays développés. » (Elisabeth Gibeau, analyste en santé à l'Union des consommateurs) Et je ne suis pas au bout de mes surprises. J'apprends qu'un projet de loi pour diminuer de 2 milliards

les coûts pharmaceutiques du Québec a été déposé à l'Assemblée nationale le 12 juin 2012 et que le gouvernement provincial libéral en place n'a pas voulu en débattre.

Je regarde ma fille de 10 ans, assise dans une poussette parapluie parce qu'elle a de la difficulté à marcher, et je commence à me poser de sérieuses questions. Pour l'équilibre budgétaire de l'État, et le bien commun, je suis prête à prendre le mal de ma fille en patience. Mais là, j'ai l'impression que Léa paie les frais d'un système de santé qui préfère gérer des délais d'approbation de médicaments coûteux plutôt que de s'attaquer au vrai problème: les frais pharmaceutiques astronomiques consentis aux compagnies privées.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**RÉDACTION** Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); **information générale**: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfalli et Karl Rettino-Panzavelli (reporters); **information politique**: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Béjar-Girino et Robert Dutsiac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); **information culturelle**: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); **information économique**: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); **information internationale**: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Frédérique et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Cailion, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants); **correction**: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); **DOCUMENTATION** Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ** Mélanie Simard (adjointe par intérim); **production**: Laurence Hémond (secrétaire); **PRODUCTION** Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

## ACTUALITÉS



BANQ

Vue de la basse ville à Québec vers le fleuve St. Laurent, iconographie documentaire, 50x65 cm, 1760. Collections de BANQ.

## FLEUVE

SUITE DE LA PAGE 1

s'était fait attaquer par des pirates et était arrivé à bon port un peu plus tard... ou un peu plus tôt. Idéalement, ça aurait été Saint-Joseph qui aurait donné son nom au fleuve. Mais ce fut Saint-Laurent, puisque c'est un 9 août que Cartier et son équipage trouvèrent, selon les Relations de l'explorateur, «une moult belle et grande baye plaine d'isles et bonnes entrees».

Un saint dont on a pourtant oublié les hauts faits, comme le rappelle, amusé, Sébastien Côté. Laurent de Rome, patron des pauvres, qui prodiguait les aumônes, est mort martyr sur un gril, à Rome, en 258, pour devenir — est-ce surprenamment macabre ou ironique? — le saint patron des cuisiniers et des rôtisseurs...

Mais avant? «Les nations amérindiennes ont chacune leur(s) appellation(s) pour identifier ce cours d'eau: en innu, Saint-Laurent se dit Wepistukujaw Sipo; en abénaquis: Moliantegok; en mohawk: Roiatatokenti ou Raoteniataera», comme indiqué par la Commission de toponymie du Québec, que les auteurs citent dans leur article «Le fleuve et la mémoire de l'eau: entre Cartier et Aubert de Gaspé», en voie de publication.

«L'Amérique a été conquise à la pointe de la plume. Il y a ainsi beaucoup de toponymes qui ont été perdus, rappelle Côté, déplorant les multiples appellations amérindiennes qui se sont perdues au fil du temps. Et pour le fleuve, je crois qu'il n'y a aucun retour en arrière possible, malheureusement.»

A l'écrit, il y aura aussi dérivés et redressements, avant que «Saint-Laurent» ne soit fixé. Le cosmographe André Thevet, en 1557, parle du «grand fleuve de Chelogna». Marc Lescarbot, sous la dictée de Cartier, utilise «grand fleuve de Hochelaga», «chemin de Canada» et «baye saint Laurent». Champplain, dans Des sauvages (1603), mentionne «Cap de saint Lauré» ou «Laurens», préférant à «ladicte baye saint Laurens» de Cartier le nom de «rivière de Canadas». Entre autres navigations nominales.

## Conceptions catholiques

«Au début, le fleuve est souvent associé à la Vierge, analyse le professeur et chercheur. C'est une route: à la fois dangereuse et protectrice. Très tôt, la plupart des voyageurs qui arrivent dans le Saint-Laurent, en se rapprochant de la pointe de Gaspé, écrivent à peu près tous la même chose: que le Saint-Laurent est un des plus beaux et grands fleuves du monde.»

L'imaginaire des colons, qui suivent de peu, c'est celui des missionnaires: un imaginaire chrétien, catholique. «Ils croient à la Providence. Le symbole qu'ils ont au bon endroit, dans ce continent, c'est que si le fleuve est dangereux, surtout l'hiver, il nourrit tout le monde. Pour eux, c'est un indice envoyé par Dieu pour les conforter dans leur mission. Et ils ont besoin de réconfort, face aux conditions terribles de leur mission, ils ont besoin de la générosité de la nature...» Sébastien Côté donne l'exemple de la pêche d'hiver, qui permet d'attraper et de conserver «du poisson frais dans la neige au lieu de l'infâme poisson salé». Même à la dure saison, le fleuve est nourricier.

«Il y avait d'autres eaux à cette époque: les Grands Lacs, la rivière des Outaouais», précise encore le chercheur. «L'eau est synonyme d'aventures, de risques, de liberté. Les coureurs des bois étaient souvent des colons de première génération qui avaient accès à une liberté inconcevable. Je crois que les paysans français ne pouvaient, à cette époque, imaginer de telles conditions.» Aussi, l'eau, en Nouvelle-France, est un concept masculin. Chez les colons, on voit très peu de femmes embarquer. «Entre Montréal et Québec, sur une voile, ça se faisait sans problème, mais sur la rivière des Outaouais, pour se rendre jusqu'aux Grands Lacs, vous pouvez compter les femmes sur les doigts d'une main. C'était une affaire d'hommes pour les colonies.» Alors que du point de vue amérindien, l'eau était «familiale». Hommes, femmes, enfants, tous dans le même bateau, en quelque sorte.

Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, quand le roman se déplace en ville, le fleuve change de statut, ou s'efface, se domestique. Mais le chercheur refuse de s'aventurer dans ces eaux hors sa spécialité, aux textes multipliés, hyper nombreux. «Il serait intéressant, suggère-t-il toutefois, de se pencher sur la grande vogue des romans historiques, si populaires au Québec. Je serais curieux de voir comment on représente le fleuve Saint-Laurent dans le roman historique d'aujourd'hui: est-ce qu'on magnifie son importance? Comment le représente-t-on dans l'imaginaire contemporain, maintenant qu'on connaît toute son importance historique?» Qui plongera là?

Le Devoir

## KURDE

SUITE DE LA PAGE 1

PKK pourraient bien miner l'offensive armée. «Il est fort possible que ce second front ouvert par la Turquie influence négativement les efforts d'enrayer le groupe État islamique [EI]», a déploré, en entrevue avec Le Devoir Houchang Hassan-Yari, chercheur associé à l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand. Selon ce spécialiste de la région, en mettant EI et le PKK dans le même panier, la Turquie risque de diviser ses forces et ses ressources.

Ces bombardements risquent également de complexifier encore les relations tendues qui caractérisent la région.

Déjà samedi, le PKK a proclamé la fin de la trêve. «Les conditions du maintien du cessez-le-feu ont été rompues [...] face à ces agressions, nous avons le droit de nous défendre», ont indiqué les Forces de défense du peuple (HPG), l'aile militaire de l'organisation kurde, dans une déclaration sur leur site Internet. Quelques heures plus tard, une voiture piégée a explosé dans le district de Lice, près de la grande ville en majorité kurde de Diyarbakir (sud-est), provoquant la mort de deux militaires et

«Ce deuxième front vient compliquer les choses dans une région qui est déjà submergée par toutes sortes de conflits»

Houchang Hassan-Yari, Chaire Raoul-Dandurand

en blessant quatre autres, selon le gouvernorat de la province. Les représailles ont été revendiquées dimanche par les HPG.

Cette brusque escalade survient quelques jours à peine après qu'Ankara a finalement autorisé l'armée américaine à utiliser ses bases aériennes situées à proximité de la frontière syrienne pour mener des frappes contre les positions du groupe EI en Syrie.

L'OTAN doit se réunir mardi à Bruxelles pour faire le point sur la situation sécuritaire en Turquie.

## Virage stratégique

Le gouvernement turc a souvent été critiqué par ses alliés occidentaux pour son manque d'allant dans la lutte contre le groupe EI. Au contraire, le gouvernement turc a accusé à de nombreuses reprises le PKK d'entretenir des liens avec EI. Selon M. Hassan-Yari, il serait toutefois surprenant que de tels liens se confirment. «Le groupe État isla-

mique a combattu et tué beaucoup de Kurdes irakiens dans les derniers mois, précise-t-il. La solidarité qui existe entre les communautés kurdes rend toute collaboration avec EI quasiment inimaginable.»

A l'opposé, «l'inertie, voire la complaisance des forces turques vis-à-vis EI», et ce, malgré les plaintes répétées qui leur ont été adressées par la communauté internationale, s'est manifestée à de nombreuses reprises.

«Les motifs d'Ankara sont très clairs, insiste M. Hassan-Yari. L'intention de la Turquie d'écraser le gouvernement syrien de Bachar Al-Assad a toujours été limpide.»

En s'alliant à la coalition internationale, la Turquie n'aura cependant pas d'autre choix que de travailler de concert avec le régime syrien. «Est-ce que le gouvernement turc sera suffisamment réaliste pour mettre de côté son hostilité envers Al-Assad pour se concentrer sur la lutte? Et la Syrie, qui a souvent été accusée par le passé d'appuyer le PKK, sera-t-elle tentée

d'aider ce groupe? soulève M. Hassan-Yari, inquiet. Ce deuxième front vient compliquer les choses dans une région qui est déjà submergée par toutes sortes de conflits.»

Plus encore, cette double offensive va diviser les forces de la Turquie. «Des ressources militaires — humaines et matérielles — vont être sollicitées pour ce second front. Elles ne pourront pas être utilisées contre EI pendant ce temps. Le gouvernement turc est-il en mesure d'assumer les coûts de ces deux guerres? Ça reste à voir.»

Selon lui, à choisir entre les deux, le gouvernement d'Erdogan finira par délaisser la lutte contre EI pour se concentrer sur son combat personnel à l'endroit des Kurdes. «Pour Ankara, le PKK est une menace plus grande», laisse tomber le chercheur.

La situation des Kurdes a longtemps été très compliquée dans la région. Population éclatée répartie sur les territoires de quatre pays différents — soit la Turquie, l'Irak, la Syrie et l'Iran —, ce groupe ethnique réclame depuis des décennies la création d'un État kurde indépendant. Le cessez-le-feu proclamé en 2012 par le fondateur du PKK, Abdullah Öcalan, avait toutefois permis une nette amélioration de la situation des Kurdes en Turquie.

Avec l'Agence France-Presse et Le Monde  
Le Devoir

## TOUR

SUITE DE LA PAGE 1

quand on crée notre valeur ajoutée, ça n'est absolument pas logique qu'on la donne à tout le monde.»

La maigreur de Froome et la question de son poids, déterminant pour calculer sa puissance, auront aussi alimenté toutes les discussions. Tout le monde s'accorde sur la taille: 1,86 m. Pour son poids, c'est une autre histoire. Sa fiche Wikipédia indique 71 kg, la fiche sur le site de Sky, 69 kg. Interrogé sur le plateau de Stade 2, son manager, Dave Brailsford, pourtant très tatillon sur le moindre détail qui peut améliorer la performance, répond qu'il ne sait pas. Froome finira par répondre lui-même à la question en conférence de presse: «Entre 67 kg et 68 kg.» Et de faire cette confidence: «J'ai pris un peu de poids» depuis le départ du Tour.

Ce flou alimente les rumeurs de valeurs anormalement élevées, que certains assimilent à du dopage, humain ou technologique. Nicolas Portal n'est évidemment pas de cet avis: «Est-il possible de faire certaines performances qu'on faisait dans le passé, mais cette fois à l'eau claire? Nous, on pense que oui.» Et le Français de fournir l'exemple de l'ascension finale de la 12<sup>e</sup> étape: «Au plateau de Beille, neuf coureurs sont montés à la même vitesse que Lance Armstrong à son époque. Et là-dedans, il y avait deux coureurs français. Est-ce que ça, l'opinion publique est prête à l'accepter?»

## Un pistard mué en grimpeur

L'une des forces des Sky réside dans le fait d'avoir jusqu'à présent su entourer Chris Froome de «lieutenants» durant quasiment toutes les étapes de montagne. Si la présence de l'Australien Richie Porte sur les pentes les plus dures était attendue, celle du Gallois Geraint Thomas a surpris plus d'un observateur. Le coureur de 29 ans a certes effectué une bonne saison en terminant 2<sup>e</sup> du Tour de Suisse et 5<sup>e</sup> de Paris-Nice. Mais, jusqu'à cette année, le double champion olympique de poursuite par équipe ne rivalisait pas avec les meilleurs en montagne.

En 2007, pour ses débuts sur la Grande Boucle, au sein de l'équipe Barloworld — une formation que rejoint un certain Chris Froome l'année suivante —, il est arrivé 140<sup>e</sup> à Paris sur 141 coureurs classés. Certes, il a bouclé l'édition 2014 à la 22<sup>e</sup> place, mais tout de même à près d'une heure du vainqueur, Vincenzo Nibali. S'il n'avait pas connu de défaillance dans la grande étape alpestre de La Toussuire, vendredi, il serait certainement tout près du podium, dimanche. Avant l'ascension de l'Alpe d'Huez, samedi, il est tout de même 15<sup>e</sup>, intercalé entre les deux grimpeurs français Barguil et Pinot, à qui il a mené la vie dure, notamment dans la fameuse étape pyrénéenne de la Pierre-Saint-Martin. Après le Tour de Suisse, en juin, il avait déclaré humblement à ceux qui s'étonnaient déjà: «J'ai progressé doucement ces dernières années.» Doucement, mais de façon spectaculaire.

Ses performances ne surprennent pas vraiment Nicolas Portal. «Il faut d'abord déceler les coureurs qui ont les capacités», explique le directeur sportif. Avant d'être de vrais pistards, ce sont des coureurs endurants. L'Angleterre et l'Australie sont des terres où il y a une culture de la piste. Or, c'est une très bonne école, comme le VTT, pour la route.»

La mue de Geraint Thomas rappelle celle de l'ancien chef de file de Sky, Sir Bradley Wiggins, maître de la piste devenu premier vainqueur britannique du Tour de France, en 2012, après avoir connu de grosses difficultés pour passer les cols à ses débuts.

Il a suffi d'une accélération de Chris Froome, dans le col de la Pierre-Saint-Martin lors de la

## Chris Froome couronné

Chris Froome a remporté le Tour de France pour la deuxième fois de sa carrière, dimanche, ajoutant ainsi à son triomphe de 2013. Le coureur de l'équipe Sky est le premier Britannique à avoir gagné deux fois la prestigieuse course, en 84 heures, 46 minutes et 14 secondes. «Le maillot jaune est très, très spécial, a dit Froome. Je suis conscient de son histoire, bonne et mauvaise. Je vais toujours le respecter.» La 21<sup>e</sup> et dernière étape s'est jouée au sprint et c'est l'Allemand Andre Greipel qui s'est imposé pour une quatrième victoire d'étape, dans cette Grande boucle. L'étape consistait en 110 km avec comme point final une dizaine de tours de 7 km, autour des Champs-Élysées. Les temps du classement final ont toutefois été pris après le premier tour, en raison de pluies abondantes. Froome, 30 ans, menait au classement général depuis la septième étape. Il a conclu dans le peloton, dimanche, franchissant l'arrivée bras sur bras avec ses coéquipiers. «Ce maillot jaune vous appartient autant qu'à moi», a dit Froome en référence à leur travail en montagne et sur le plat, pour chasser ses rivaux et protéger son avance. Le Britannique a été étincelant en première semaine, puis il a ajouté un coup d'éclat en montée à la 10<sup>e</sup> étape, prenant alors près de trois minutes d'avance. Le Colombien Nairo Quintana et l'Espagnol Alejandro Valverde, de l'équipe Movistar, ont complété le podium à 1:12 et 5:25 du gagnant, respectivement.

La Presse canadienne

10<sup>e</sup> étape, pour que naisse dans l'esprit du public le soupçon vertigineux, alimenté — peut-être involontairement — par les consultants de France Télévisions: Laurent Jalabert s'est dit «un peu mal à l'aise» devant la facilité du Britannique quand tous ses adversaires étaient à la peine, et Cédric Vasseur a eu «l'impression que le vélo pédal[ait] tout seul».

Il n'est visiblement pas le seul. «Les retours qu'on a du peloton, que ce soit des coureurs ou des directeurs sportifs, c'est que tout le monde est dégoûté, que tout le monde gueule contre Sky», confie au Monde un expert de l'antidopage qui doute de l'efficacité des contrôles des vélos tels qu'ils sont effectués par l'Union cycliste internationale (UCI): «Les moteurs ne sont pas là où ils cherchent. Ce ne sont plus des batteries, mais des systèmes avec des aimants qui se rechargent avec l'énergie de la roue.»

Jeudi 23 juillet, à l'arrivée à Saint-Jean-de-Maurienne, le vélo du maillot jaune a été inspecté: son pédalier et le tube de son cadre ont été démontés, mais pas la roue arrière. «Je suis heureux qu'ils contrôlent, a commenté Chris Froome. C'est probablement nécessaire vu les rumeurs qui circulent. La suspicion se trouve surtout sur les réseaux sociaux, mais elle ne vient pas de nulle part, la technologie existe.»

«C'est incroyable que des gens soient assez stupides pour prendre un risque aussi fou. Malheureusement, l'histoire montre que c'est possible», confiait le président de l'UCI, Brian Cookson, avant le départ.

## Des caravanes très encombrantes

Les trois caravanes de Sky ont pris beaucoup de place durant ce Tour. Pas seulement sur les stationnements des hôtels, où l'ambiance fut parfois tendue avec d'autres équipes s'estimant trop à l'étroit, mais aussi sur le terrain médiatique, avec une polémique de plus pour la formation britannique. Fin juin, l'UCI avait pourtant annoncé un changement de règlement pour obliger «les coureurs [à] loger dans les hô-

tels mis à disposition par l'organisateur durant toute la durée de l'épreuve».

Sky, qui avait logé Richie Porte dans l'un de ces camions pendant le Tour d'Italie, en mai, les a tout de même emmenés sur la Grande Boucle. Des coureurs ont-ils dormi dans les luxueuses chambres de ces gigantesques camions? Sky y chacherait-elle des chambres hypoxiques simulant les effets de l'altitude sur la production de globules rouges sans avoir besoin de recourir à des prises d'EPO? A ces rumeurs, le manager Dave Brailsford a opposé des démentis. Il a assuré que seuls des membres de l'encadrement dormaient à l'intérieur: «On respecte les règles, même si elles ont changé ces derniers temps.»

Sir Brailsford a aussi annoncé qu'il était prêt à les faire visiter. Le Monde n'a pas eu cette chance. Une équipe de France Télévisions, le principal diffuseur du Tour, a pu monter à l'intérieur et filmer. Pas de scoop, le commentaire de la chaîne public en convient: «À l'intérieur, tout est rangé, propre. Comme prévu, rien de très spécial à voir.» Le spectateur apprendra seulement que Dave Brailsford consomme du thé du Yorkshire et que la décoration privilégie logiquement les couleurs claires et douces.

Même si les caravanes ont eu tendance à renforcer l'image d'une équipe à part dans le peloton, Nicolas Portal estime que le combat est juste: «Là où l'on a le plus à perdre dans notre sport, c'est de rester comme on est et de ne pas évoluer.» Au sein du peloton, le sujet divise, entre partisans et opposants à ce qui est présenté comme une avancée dans la récupération des coureurs.

## Une tasse d'urine pas très claire

Chris Froome va vraiment penser qu'on exagère, mais c'est un mystère supplémentaire: a-t-il réellement plu de l'urine sur sa tête, quelque part entre Rodez et Mende, samedi 18 juillet? Ce jour-là, à l'arrivée de la 14<sup>e</sup> étape, le maillot jaune peste: «Un spectateur m'a jeté une tasse d'urine dessus en disant "dopé!", comme ça. C'est dégoûtant.» L'équipe Sky monte au créneau, dit craindre la pire pour ses coureurs, et rend l'attitude suspicieuse des médias français responsable des mauvais traitements (sifflets, coups, crachats et donc urine) que leur infligent les bas-côtés des routes de France. Buzz garanti. Pendant quarante-huit heures, on parle moins de watts que de pisses.

Problème: jusqu'à présent, hormis Chris Froome et ses coéquipiers, personne ne semble avoir vu de ses yeux l'incident du «pissgate». Si bien que, aidé par le climat de méfiance généralisée, l'on se met à douter de sa véracité.

Le Monde a interrogé les attachés de presse des vingt et une autres formations du Tour. Quinze ont répondu: aucun(e) n'a entendu, au sein de son équipe, le moindre coureur affirmer qu'il avait assisté directement à la scène. Cela ne signifie pas du tout que Froome n'ait pas été aspergé — la pratique est courante. «Est-ce que c'est vrai? Est-ce que ce n'est pas un leurre qu'on nous balance? Je n'en sais rien», a expliqué au Parisien Marc Madiot, le directeur de l'équipe FDJ.

Il semblerait que ni les multiples caméras GoPro fixées sur les vélos des coureurs ce jour-là ni celles de France Télévisions, qui ne retransmettaient pas le début d'étape, n'aient capté l'incident. L'idéal serait d'aller voir chaque coureur du peloton, un par un, pour en avoir le cœur net. Ou mieux: obtenir le témoignage de l'auteur du fameux jet d'urine. S'il lit ces lignes, nous l'invitons solennellement à entrer en contact avec Le Monde.

Le Monde

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com